

Le gouvernement Parizeau a, malgré tout, rempli ses engagements électoraux

Seule la réforme de l'aide juridique est restée sur la table



GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

La première session de la 35^e législature n'aura pas été de tout repos. Si le premier ministre Jacques Parizeau a réussi un coup d'éclat avec son voyage à Paris, en début de mandat, obtenant ni plus ni moins l'assurance d'une reconnaissance d'un Québec souverain, advenant un référendum gagnant, son règne aura été profondément assombri par la situation dans laquelle l'aura placé le pitoyable affaire Le Hir.

N'empêche qu'au total, le gouvernement Parizeau a généralement rempli les engagements électoraux qu'il a pris durant la campagne de 1994.

De la réforme de la Santé et des Services sociaux, véritable fer de lance du programme péquiste, à l'imposition aux employeurs d'une taxe de 1 % pour soutenir la formation professionnelle, en passant par la refonte de la Loi électorale, tout est là à peu de choses près, même si l'opposition libérale n'a eu de cesse stratégique d'accuser le nouveau gouvernement de n'avoir eu pour seule véritable préoccupation que le référendum et... la séparation du Québec.

Même si Richard Le Hir a accaparé beaucoup de temps et d'attention depuis sa nomination au Conseil des ministres, même si Jacques Parizeau a dû faire son deuil d'un des meilleurs éléments qu'il voyait en Marie Malavoy, même si son administration a pu paraître embarrassée par les têtes qui roulaient des postes de direction ou de sociétés d'Etat, le gouvernement souverainiste a, somme toute, fait ses devoirs.

L'aide juridique

Des projets de loi majeurs annoncés, seule la réforme de l'aide juridique est restée sur la table, le ministre de la Justice, Paul Bégin, s'étant buté aux puissants lobbies des avocats. Le gouvernement n'a toutefois pas renoncé à aller de l'avant avec ce projet controversé, y voyant la possibilité de récupérer d'importantes sommes d'argent tout en adaptant le régime à des temps plus actuels.

Le ministre Bégin doit donc reve-



Accusé par les libéraux de ne travailler qu'à la séparation du Québec, le gouvernement Parizeau n'en a pas moins réussi à faire ses devoirs.

nir à la charge. Ce sera d'autant plus difficile que le comité Chabaz, du nom du doyen du module d'études juridiques de l'UQAM, n'arrivera pas à trancher le problème, selon les informations que nous avons obtenues. Le ministre rendra bientôt public le rapport Chabaz; il lui restera à réfléchir sur la façon d'imposer une certaine forme de compressions budgétaires dans un secteur où tout le monde convient qu'il y a abus. Il devra cette fois éviter de heurter de front nos gens de toge.

Entre-temps, des projets de loi ou avant-projets présentés en fin de session, qui n'ont pu faute de temps se rendre à l'adoption, demeurent au feuillement. C'est notamment le cas du projet du premier ministre Parizeau sur l'éthique que doivent observer les administrateurs publics, de l'avant-projet sur l'équité salariale et du projet de loi sur les tribunaux administratifs, documents qui ont été déposés la veille ou l'avant-veille de l'ajournement.

Ce commentaire de Stéphane Dolbec, chef de cabinet de Guy Chevrette, leader parlementaire du gouvernement, en dit long sur la satisfaction des ministériels: «C'a bien été. Nous avons passé ce que nous voulions, sauf la réforme de l'aide juridique.

Tu prends le discours inaugural, tu mets ça back à back, il ne manque pas beaucoup de projets de loi.»

Pensons en effet au projet de loi sur la perception des pensions alimentaires à la source; la réforme électorale qui se traduit par la constitution d'une liste permanente d'électeurs; l'adoption de la Loi 46, qui abolissait la Loi 142 en ramenant le statu quo ante en matière de construction domiciliaire; l'abolition de la Loi 198, très décriée, qui imposait une réduction de l'ordre de 20 % du personnel cadre de la fonction publique et de 12 % de l'ensemble des employés de l'Etat; la création d'Inovatek dans le sud du Québec; l'élimination de cette mesure du gouvernement précédent permettant une ponction de 1 % sur les revenus des fonctionnaires; la création d'un fonds d'aide communautaire, qui sera financé à même les profits des casinos, dans une proportion de 5 %.

Constat électronique

Si la réforme de la santé, que le ministre Jean Rochon semble avoir finalement réussi à faire accepter aux Québécois, a été le fer de lance des réformes du gouvernement Parizeau, il est une nouvelle loi qui, une fois sanctionnée, affectera chacun dans la vie de tous les jours. Il s'agit de la législation 92, modifiant le code de procédure pénale, à laquelle les libéraux ont réussi à faire apporter plusieurs amendements ayant pour but de dissiper les irritants. La procédure pénale s'en trouve élevée à l'ère de l'an 2000, par l'introduction du constat électronique, qui sera admissible en preuve. Un projet qui permettra de fortes économies administratives, du seul fait qu'un policier qui établit une contravention à partir de l'ordinateur qu'il trimballe dans sa voiture de patrouille, se trouve du même geste à dresser un avis de comparaitre, advenant que le «contrevenant» réfute les faits qui lui sont reprochés. Des étapes disparaissent, dont la nécessité jusque-là que ce document soit remis en main propre par un huissier. Ce projet de loi permet aussi l'utilisation du fameux sabot de Denver à toute municipalité qui s'y intéresse, privilège autrefois réservé à Montréal.

Transport en commun

Une autre pièce législative qui,



Il y a fort à parier que la fin de la session aurait été moins hâtive, n'eût été de l'affaire Le Hir, un os que les libéraux n'ont jamais lâché.

bien que ne faisant pas partie des engagements électoraux, aura un impact majeur, est le projet de loi sur l'Agence métropolitaine de transport. Celle-ci est appelée à gérer le transport en commun à Montréal, dont les fameux trains de banlieue. Cet organisme sera financé par les trente dollars versés par chaque automobiliste pour le transport en commun. De plus, une surtaxe de un cent et demi du litre d'essence contribuera à ce financement. Il s'agit d'une première, dans les annales fiscales du Québec: un montant de taxe de vente sur l'essence qui sera affecté seulement à une région.

Divers autres projets ou politiques ont été mis de l'avant, dont la création d'un fonds spécial pour l'industrie des courses, qui sera alimenté à même la taxe sur les paris mutuels, et le projet 131 abolissant l'article 137 de la Charte des lois et libertés, lequel permet une discrimination sur la base de la grossesse, l'orientation sexuelle ou des handicaps en matière de régime des rentes et de retraites.

Il convient de rappeler le lancement du programme de démarrage d'entreprises, qu'on a appelé le plan Paillé; le retrait du plafond imposé au Fonds de solidarité de la FTQ; l'instauration d'un fonds de solidarité

pour la CSN; le rétablissement d'une présence policière à Oka et à Kanastake; l'implantation d'un casino dans l'Outaouais.

Des ministres sont sortis irréprochables et grands de cette première session. On pense surtout à Louise Harel, à l'Emploi et, depuis récemment, aux Communautés culturelles, qui a obtenu les meilleurs résultats pour le OUI au référendum, en emportant plus de 65 % des voix, et qui s'est généralement acquittée de ses tâches avec efficacité. Puis à Serge Ménard, le ministre de la Sécurité publique, qui a résisté aux pressions voulant la mise sur pied d'une enquête publique sur les gangs de motards, et qui a plutôt lancé l'opération Carcajou, dont les faits d'arme font la manchette régulièrement.

Mil Davie et Radio-Québec

Par ailleurs, les efforts pour sauver MIL Davie n'ont pas donné les résultats espérés, de telle sorte qu'on a mis le chantier en vente. Deux intéressés se le disputent: le chantier Verreault, aux Méchins, et la Dominion Bridge. Un dossier qui rappelle aussi les funestes aventures du traversier des Îles-de-la-Madeleine. On ne peut cacher que le ministre de l'Éducation s'en est mis plusieurs à dos et que sa politique est difficile à suivre.

Radio-Québec, malgré une commission parlementaire qui a indiqué une voie à suivre, demeure un dossier chaud, pour ne pas dire noir. Le gouvernement n'a pas dit son dernier mot. Une menace sombre pèse toujours sur la maison devant le refus du syndicat des techniciens d'accepter les licenciements proposés contre deux années de salaire. On craint même un lock out en janvier.

Les ministériels ont dû compter avec ces attaques continues de l'opposition et parfois de certains médias contre le 1080 des Braves. Un dossier maintenant clos puisque le successeur de M. Parizeau, Lucien Bouchard, n'y vivra pas. Enfin, il y a fort à parier que la fin de la session aurait été moins hâtive, n'eût été l'affaire Le Hir, un os que les libéraux n'ont jamais lâché.

En effet, bien que plusieurs facteurs aient contribué à mettre fin aux travaux législatifs si tôt — le contexte politique, le départ du premier ministre Parizeau, la pneumonie du chef de l'opposition Daniel Johnson —, on attribue surtout à Le Hir la tournure des événements.

Une année référendaire en dents de scie



PHILIPPE CANTIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le lundi 30 octobre, 18 h. Au Palais des congrès de Montréal, des centaines de partisans du OUI attendent avec fébrilité la soirée référendaire. Les sondages du dernier week-end ont excité leur enthousiasme. Le pays du Québec, dont l'éclosion semblait si lointaine le mois dernier, paraît désormais à portée de main.

«C'est fait!» lance un organisateur souverainiste, d'un ton ne souffrant pas la contradiction, même si les bureaux de scrutin demeureront ouverts encore deux heures. «Notre pointage nous accorde 52 % des voix. On a gagné.»

Les premiers résultats, ceux des Îles-de-la-Madeleine, font croire à la justesse de cette analyse. Devant la tribune où Jacques Parizeau et Lucien Bouchard prendront la parole en fin de soirée, des partenaires du OUI, comme le syndicaliste Gérard Larose, observent cette tendance initiale avec une assurance tranquille. Et évoquent sereinement l'éventuelle réaction des Canadiens des neuf autres provinces à une victoire souverainiste. Mais peu à peu, l'air commença à s'échapper du ballon. La région de Québec, entre autres, n'accorde pas au OUI la majorité espérée. Et à 22 h 20, la courte victoire du NON est confirmée, mettant ainsi fin à un chapitre remarquable de l'histoire politique du Québec.

L'effet Bouchard

En déposant en décembre 1994 l'avant-projet de loi sur la souveraineté, le gouvernement de Jacques Parizeau souhaitait tenir le référendum en juin 1995. Les commissions régionales sur l'avenir du Québec devaient préparer le terrain et créer un contex-

te propice au triomphe du OUI. L'exercice n'a cependant pas permis au premier ministre Parizeau et à son équipe de rencontrer leurs objectifs, même si leur option occupait toute la surface de jeu en raison du boycott des libéraux de Daniel Johnson. Au fil de cette large consultation, les citoyens ont posé une question simple, mais qui a manifestement surpris le gouvernement: la souveraineté, d'accord, mais pour faire quoi au juste? La nécessité de définir un «projet de société», expression fourre-tout que chacun dessinait à sa façon, est alors apparue.

Flairant ces hésitations, M. Parizeau a dû s'incliner une première fois. Le 27 mars, au moment où la Commission nationale sur l'avenir du Québec, superstructure chargée d'entendre les groupes dits «nationaux» et de rédiger un rapport final, achevait ses auditions, le premier ministre déclarait, lors d'un congrès des jeunes péquistes, que «les Québécois n'étaient pas prêts à voter en faveur de la souveraineté».

Le lendemain, Bernard Landry enfonçait à toute volée la porte entrouverte par son patron. Pas question d'envoyer les troupes souverainistes à l'abattoir, expliquait le vice-premier ministre, puisant dans l'histoire militaire pour illustrer sa conviction. «Je ne veux pas être le commandant en second de la brigade légère qui fut exterminée en 20 minutes, en Crimée, à cause de l'irresponsabilité de ses dirigeants». Ce massacre, survenu le 25 octobre 1854, coûta à la cavalerie anglaise et à son chef Lord Cardigan 113 morts, 134 blessés et 475 chevaux exterminés. L'image utilisée par M. Landry remisa pour de bon l'idée de consulter le peuple avant l'été.

M. Parizeau n'était cependant pas au bout de ses peines. Quelques jours plus tard, au congrès du Bloc québécois, le chef Lucien Bouchard lançait le mot «virage» dans la mêlée en évoquant d'éventuelles structures politiques entre un Québec souverain et le Canada. Ses propos firent l'effet d'une bombe dont les fragments atteignirent durement M. Parizeau. Deux

jours plus tard, celui-ci fut obligé de rappeler que le premier ministre du Québec, c'était lui. Et qu'à ce titre, il revenait à lui et à son gouvernement de déterminer la question posée aux Québécois.

Cette mise au point, articulée vivement, ne modifia en rien l'essentiel: «l'effet Bouchard», comme on le surnommerait plus tard, se faisait sentir une première fois et l'autorité morale de M. Parizeau s'effiloçait. Desormais, les balises tracées par M. Bouchard, le politicien le plus populaire du Québec, détermineraient largement l'agenda des forces souverainistes. À preuve, cette déclaration de Bernard Landry: «Lucien Bouchard a mis son formidable potentiel au service de notre cause de façon différente. Il vient de nous donner un sacré coup de main en proposant une nouvelle orientation à la campagne souverainiste. C'est une question d'éclairage.»

En juin, la coalition souverainiste accoucha d'une entente signée par MM. Parizeau et Bouchard, ainsi que Mario Dumont, le chef de l'Action démocratique, dont la véritable philosophie constitutionnelle était demeurée nébuleuse jusque-là. Un OUI au référendum signifierait nécessairement la souveraineté du Québec, peu importe le résultat des négociations avec le reste du Canada quant à l'établissement d'une union politique et économique. Si, au bout d'un an, les pourparlers achoppaient, l'Assemblée nationale pourrait proclamer la souveraineté.

Cette triple alliance ébauchait avec précision la nature des institutions communes entre les deux États: Conseil du partenariat, Assemblée parlementaire et Tribunal de règlement des différends. Le reste du Canada accueillit avec stupefaction et incrédulité ce projet. Il avait réagi de la même façon à plusieurs études parrainées par le Secrétariat à la reconstruction du ministre Richard Le Hir, notamment celle fixant à 17,4 % la part du Québec dans le partage de la dette fédérale.

Sur cet épisode, la classe politique s'offrit ses vacances annuelles. Le

splendide été ne fut troublé que par la délicate histoire des homards. Malgré des témoignages contraires, le premier ministre Parizeau nia avoir établi, lors d'une rencontre avec des ambassadeurs de pays de la communauté européenne en poste à Ottawa, une analogie entre le sort des Québécois après un OUI et celui du homard pris au piège.

Le départ de Parizeau

La rentrée de septembre fut marquée par une série d'initiatives référendaires du gouvernement: dépôt de la question, dévoilement de la Déclaration de souveraineté lors d'un curieux spectacle au Grand Théâtre de Québec et publication, à tirage réduit, d'un petit volume intitulé *Le Cœur à l'ouvrage*, définition gouvernementale du «projet de société» réclamé par les citoyens.

Si le libellé de la question fut largement commenté, les deux autres textes sombrèrent vite dans l'oubli. Jumelé à l'échec relatif des commissions régionales plus tôt dans l'année, force fut de constater que la stratégie référendaire de M. Parizeau et de ses conseillers, qui devait réveiller la fierté du peuple et stimuler sa fibre nationaliste, rata la plupart de ses objectifs. Les sondages, qui condamnaient l'option souverainiste à de moroses taux d'appui, confirmèrent à leur façon cette analyse.

À l'Assemblée nationale, les libéraux connurent de bons moments durant le débat sur la question. À chaque jour ou presque, ils embarrassèrent le gouvernement à propos des études présentées par M. Le Hir.

Le 1^{er} octobre, la campagne référendaire commença officiellement. Le camp du NON pris l'initiative et le désarroi se fit sentir chez les souverainistes. Mario Dumont dénonça même l'attitude de «perdant» de ses partenaires. M. Parizeau comprit alors le message et s'effaça au profit de Lucien Bouchard. Celui-ci fut res-

tement nommé «négociateur en chef» du Québec après un éventuel OUI, fonction hautement hypothétique, mais qui lui permit d'occuper le premier fauteuil du train souverainiste.

De ville en village, M. Bouchard prit le Québec d'assaut, s'adressant à des foules conquises d'avance, qui l'envelopperent d'amour. En Beauce, on vit même une femme demander à ce nouveau prédicateur de la souveraineté de bénir le drapeau fleurdelisé. Maniant l'humour et la rhétorique, le chef du Bloc québécois marqua de nombreux points, prenant avantage, à l'image de M. Parizeau, des bourdes du camp adverse. Parmi elles, la plus significative fut sans doute cette déclaration du ministre des Finances du Canada, Paul Martin, selon qui la souveraineté mettrait en péril un million d'emplois au Québec. «À ce rythme, faudra importer des chômeurs», rétorqua Jacques Parizeau.

Le soir du référendum, la victoire du NON confirmée, le premier ministre ne montra cependant pas la même finesse de ton, attribuant la courte défaite de son camp «à l'argent et à des votes ethniques». Ce commentaire lui valu d'être condamné par tous ses alliés. Le lendemain, il annonça sa démission. Le surlendemain, à leur entrée au Conseil des ministres, plusieurs membres de son cabinet semblaient déjà l'avoir rayé de leur mémoire, tellement désireux de démontrer publiquement leur attachement au futur chef et premier ministre, Lucien Bouchard. Serge Ménard, ministre de la Sécurité publique, fut l'un des seuls à rappeler les contributions notables de M. Parizeau à l'édification du Québec moderne.

Le 22 décembre, M. Bouchard compléta cette année dense en déposant son bulletin de candidature à la présidence du Parti québécois, prélude à son accession au poste de premier ministre.

Le pays que nous souhaitons

Le Canada doit changer. Au-delà des divisions politiques, tel est le message central que les citoyens du Québec ont lancé le 30 octobre dernier. Le statu quo n'est plus possible et n'est pas souhaitable.

Cette obligation de changement représentera le principal défi de nos dirigeants au cours de la nouvelle année qui s'amorce pour que nous puissions entrer, tous ensemble, dans le millénaire qui est à nos portes. Ce devoir, cette mission même, risque, nous le savons, de ne pas porter fruit. Le Québec a failli quitter le Canada. Et nombreux sont les obstacles qui empêcheront peut-être le Canada de traverser cette crise avec succès.

Dans les efforts que nous devons entreprendre, nous sommes cependant soutenus par la conviction qu'une majorité de Québécois, si on leur offre le choix entre la séparation et l'appartenance à un Canada renouvelé, opteront sans hésiter pour le chemin canadien.

Il en va du devoir de *La Presse* qui, tout au long des dernières années s'est faite l'apôtre de cette évolution du fédéralisme, de parler au nom des Québécois qui veulent vivre dans un Canada repensé et d'expliquer aux autres Canadiens le sens des changements qui convaincraient les Québécois de faire le pari du Canada. De dire le pays que nous souhaitons.

* * *

Voyons maintenant ce qui pourrait constituer la base d'un renouveau du Canada dans lequel les Québécois pourraient se reconnaître et se retrouver.

Dans un premier temps, il est souhaitable de minimiser le plus possible les changements constitutionnels, en raison de la lourdeur du processus de révision, de son impact « divisif » et de la nature largement symbolique des modifications qui en résultent. Il ne faut certes pas banaliser le désir de reconnaissance constitutionnelle des Québécois, marqués par le rattachement de 1981 et les échecs de Meech et de Charlottetown. Le Canada doit reconnaître de façon formelle le Québec pour ce qu'il est, ne serait-ce que pour réparer ces oublis du passé. Le premier ministre du Canada a d'ailleurs amorcé ce processus en adoptant à la Chambre des communes des résolutions qui reconnaissent le caractère distinct du Québec et articulent un droit de veto. Il faudra, pour que ces symboles prennent leur pleine valeur, qu'ils trouvent, au moment opportun, leur place dans la Constitution.

Ces ouvertures, bien que significatives, seront à la fois difficiles à accepter dans certaines régions du Canada tout en paraissant décevantes à bien des Québécois qui voyaient l'entente du lac Meech comme un minimum en deçà duquel il n'était pas possible d'aller.

Ce que nous pouvons dire à ces Québécois, c'est que les

énergies créatrices doivent être concentrées ailleurs. Le désir de changement qu'ils expriment pourrait s'articuler de façon beaucoup plus fructueuse dans un processus de redéfinition des pouvoirs, peut-être moins riche en symboles mais bien plus concret.

Nous savons aussi à quel point ce désir est partagé par de nombreux Canadiens de toutes les régions, en Colombie-Britannique, en l'Alberta, en Ontario et même au Nouveau-Brunswick. Ce consensus important permet de croire qu'un processus de redéfinition des pouvoirs n'opposera pas de façon déchirante les provinces les unes aux autres comme ce fut le cas de nos débats constitutionnels, mais pourra devenir un projet commun, un lieu de rencontre, qui réunit les Canadiens au lieu de les diviser.

* * *

Mais jusqu'où doit aller cette redéfinition des pouvoirs, cette reconfiguration de la façon dont les Canadiens sont gouvernés ? Il faut d'abord se demander quel type d'arrangement servira le mieux les citoyens, procurera la plus grande souplesse et, surtout, permettra de réduire les coûts.

Ces considérations jouent en faveur de la décentralisation. Mais il faut entreprendre cette démarche de façon pragmatique, au cas par cas, en tenant compte des besoins de chaque région et en évitant les dogmatismes qui nous ont coûté si cher, ou les luttes de pouvoir stériles des politiciens et des bureaucrates.

Il est clair que s'il est un domaine où les Québécois de tous côtés s'entendent, c'est celui de la main-d'œuvre, qui reste pour l'instant un modèle de duplication inefficace et de fouillis bureaucratique. Dans ce dossier, crucial, les rapprochements entre Québec et Ottawa dans le sillage de la réforme de l'assurance-chômage sont prometteurs.

Par ailleurs, un chevauchement des activités des deux ordres de gouvernements a été identifié dans plusieurs domaines. L'accord de Charlottetown citait les mines, la forêt, le tourisme, les affaires municipales, les loisirs et le logement, des activités dont Ottawa devrait se retirer sans grands débats. On pourrait allonger cette liste à d'autres domaines, comme la gestion de l'environnement ou l'énergie.

Une réflexion plus poussée doit être faite sur le développement économique, que ce soit l'aide aux entreprises ou les stratégies sectorielles. L'expérience nous a montré que l'intervention du gouvernement central, qui répond souvent à des impératifs politiques, nous a plus d'une fois menés à des aventures coûteuses et parfois carrément désastreuses. L'État doit le plus possible se retirer de l'intervention économique directe et, quand il doit le faire, le gouvernement le plus proche des acteurs est le mieux placé pour le faire.

Cette décentralisation de l'intervention économique pose

un autre problème, celui de l'égalité factice des provinces, dont certaines n'ont ni la taille ni les ressources pour assumer leurs responsabilités. Un processus de changement doit donc nous amener à souhaiter que la décentralisation s'accompagne, dans l'Ouest et dans les Maritimes, de la création de structures régionales plus à même de bien servir les citoyens à meilleur coût.

Un autre domaine où des changements doivent être envisagés sans dogmatisme, c'est celui des programmes sociaux et des activités de compétence provinciale où le gouvernement fédéral, grâce à son pouvoir de dépenser, s'est progressivement immiscé, comme la santé, l'éducation supérieure, l'aide sociale et même les pensions. Ces services à la population, en toute logique, devraient être gérés par les provinces.

Leur légitimité tient cependant plus aux valeurs canadiennes que le gouvernement tente de préserver et parfois d'imposer par le biais de normes qui pourraient sans doute être remplacées avantageusement par des mécanismes de concertation provinciale, plus souples et moins arrogants.

Tous ces changements peuvent se réaliser, rappelons-le, sans passer par les pénibles discussions constitutionnelles, parce que ces nouveaux partages des pouvoirs respectent la division originelle des pouvoirs de 1867.

Certains diront qu'après une remise en cause si profonde, le gouvernement central deviendrait une coquille vide. A bien des égards, le gouvernement fédéral sortirait renforcé d'un tel déléstage. D'abord, en conservant les outils stratégiques qui permettraient au Canada de se préparer à l'an 2000 : le commerce, la recherche, la politique monétaire, les communications, les activités internationales, la défense, la justice. Mais aussi en permettant aux leaders canadiens de cesser de se disperser et de concentrer leur leadership sur les choses essentielles.

D'autres diront que la décentralisation mènera à l'affaiblissement du Canada et à la négation de son essence et de sa raison d'être. Il est vrai que de tels changements consacraient la fin d'une vision du Canada comme pays à la générosité sans limite. Mais ce Canada a cessé d'exister et n'existera plus tant qu'il n'aura pas résolu de façon concluante le problème de son endettement. Ces craintes reposent sur une confusion, trop fréquente, que font les Canadiens entre le Canada et le gouvernement canadien. Un pays ne se définit pas par la taille de son appareil d'État, mais par son histoire, ses institutions et ses citoyens.

Mais surtout, une autre façon de gouverner, qui allège le gouvernement central et assure la souplesse par la décentralisation, non seulement réussira à faire une place au Québec au sein du Canada, mais fera du Canada un pays où la vie sera meilleure pour tous et pour toutes. Voilà le pays que nous souhaitons.

Roger D. Landry
Président et éditeur

Où trouver le bonheur en 1996 ?

Saviez-vous que nous terminerons, demain, l'Année internationale de la tolérance ? Mais aura-t-elle vraiment eu lieu en 1995 ?



Avec tout ce qui s'est passé à Sarajevo et en Bosnie, en Russie et en Tchétchénie, en Israël et en Palestine, au Mexique et au Chiapas, en d'autres lieux moins connus mais tout aussi guerriers du monde, la tolérance existe-elle vraiment sur cette terre ?

Même chez nous, pays heureusement épargné par les guerres modernes, la tolérance est en perte de vitesse. La violence verbale est devenue telle qu'elle pourrait mener, un jour, à la violence physique. Les toutes dernières menaces de mort proférées par l'Anglophone Assault Group (AAG) contre Lucien Bouchard s'il « pose un geste conduisant à l'indépendance du Québec » sont le reflet d'un état d'esprit malsain, d'un courant d'inflexibilité inquiétant. Courant heureusement minoritaire mais existant quand même. Il faut peu de têtes chaudes dans une société pour entraîner les pires excès, pour provoquer le chaos. Les souvenirs évoqués en 1995 à l'occasion du 25^e anniversaire de la naissance du Front de libération du Québec (FLQ) rappellent qu'un tout petit groupe peut ébranler à lui seul le socle d'une nation.

Regardons ce qui s'est passé en 1995 avec la multiplication des crimes, des assassinats, des meurtres tout à fait gratuits d'enfants, de femmes, de personnes âgées, de couples. Le tout dernier meurtre crapuleux de Lyane Breaux, âgée de 25 ans, a ému toute la population. Ça se passe chez nous. Au Québec. Au Canada. Il existe un climat latent d'intransigence, de dureté, d'entêtement, de raldeur, de vengeance gratuite et spontanée qui fait craindre le pire.

Il y a aussi cet accroissement surprenant du nombre de suicides, personnels ou collectifs, nés du désespoir en la vie, de l'abandon, du découragement, de la fatalité. Terribles effets pour les familles endeuillées. Culpabilité profonde pour les proches des suicidés.

Que faire de sa vie quand tout va mal à l'intérieur de soi et autour de soi ? Dans sa vie personnelle, familiale ou collective, économique, sociale ? Comment vivre d'espoir, d'espérance à la vue d'injustices flagrantes dans notre propre société, de conflits larvés ou ouverts au sein même des familles ? D'incompréhensions parfois volontairement entretenues sinon amplifiées entre citoyens d'un même peuple ?

Qui croire ? A qui faire confiance ? A qui se confier ? La multiplication des tribunes téléphoniques avec des interlocuteurs de plus en plus agressifs par rapport à toutes les formes d'autorité et de pouvoir, l'accroissement des émissions télévisées propices au défoulement collectif et à la dénonciation, la création de mouvements et de sectes à la défense ou au soutien de toutes les causes imaginables sont autant d'illustrations du désabusement trop généralisé que ressentent et vivent un grand nombre de citoyens de toutes catégories, qui se considèrent comme des exclus.

Que faire pour s'en sortir, pour avoir foi en la vie, pour retrouver la joie et la paix que nous nous promettrons les uns les autres au début de 1996 ? Il y a bien les espoirs remis entre les mains des Jojo Savard et autres prophètes de bonheur, les thérapies de groupe de toutes sortes, les croyances religieuses, les idéologies politiques, les recherches d'évasion par tous les moyens envisageables.

Il y a au moins une unanimité : tout le monde est à la recherche du bonheur, d'un bonheur durable.

Mais ce bonheur se trouve dans ce qui est pour chacun de nous l'Essentiel de notre propre vie, de ce qui fait la vie. C'est en chacun de nous que nous le trouverons et c'est en partageant vraiment avec les autres ce que nous sommes comme êtres humains que nous découvrirons et développerons notre propre valeur de vie. Et notre propre bonheur réel.

C'est ce que je vous souhaite de vivre en 1996.

Claude MASSON



Des Fêtes pour les enfants de l'avenir

FERNAND BÉLISLE

L'auteur était le grand-père de Mélanie Cabay, 19 ans, retrouvée assassinée en juillet 1994.

Toute la journée, je me suis rappelé que la terre tourne mais pas toujours comme nous le désirons. On ne bâtit pas l'avenir dans un MONDE NOUVEAU sans qu'il nous en coûte.

En ce temps des Fêtes, il me revient à la mémoire des événements tristes, comme la disparition de jeunes gars et de jeunes filles remplis d'ambition, que le destin a entraînés dans la mort prématurément. Ce sont d'innocentes victimes que des criminels, inconscients du mal qu'ils font à nos familles et à la société, ont assassinées sans remords.

Une longue liste défille dans ma tête. Des noms qui ont provoqué beaucoup d'inquiétudes et de souffrances, chez nous : Mélanie Cabay et beaucoup

d'autres, encore et encore, et plus encore. La souffrance humaine n'a plus de bornes. Peut-être est-ce le signe d'un temps nouveau ?

Mais Noël et le Nouvel An, c'est la Fête. C'est la naissance du Sauveur du Monde, Lui qui nous est arrivé dans une étable, Lui qui a guidé l'Étoile de Bethléem depuis le lointain, les Mages venus lui apporter des présents jusqu'à sa crèche. N'est-ce pas là un signe des temps ?

Nos jeunes disparus tragiquement, du haut du Ciel, au-dessus des nuages de neige blanche, de concert avec leurs proches ancêtres disparus, grands-parents, parents et amis s'unissent dans un concert mélodieux, apportant un grand message de foi, d'espérance et d'amour. Je les entends, ils nous disent à l'unisson : « Aimez-vous tous, c'est Noël, c'est le Nouvel An, priez pour que les grands malades soient soignés. Aidez les pauvres, priez pour les riches afin qu'ils comprennent. » Et le Ciel viendra



Mélanie Cabay

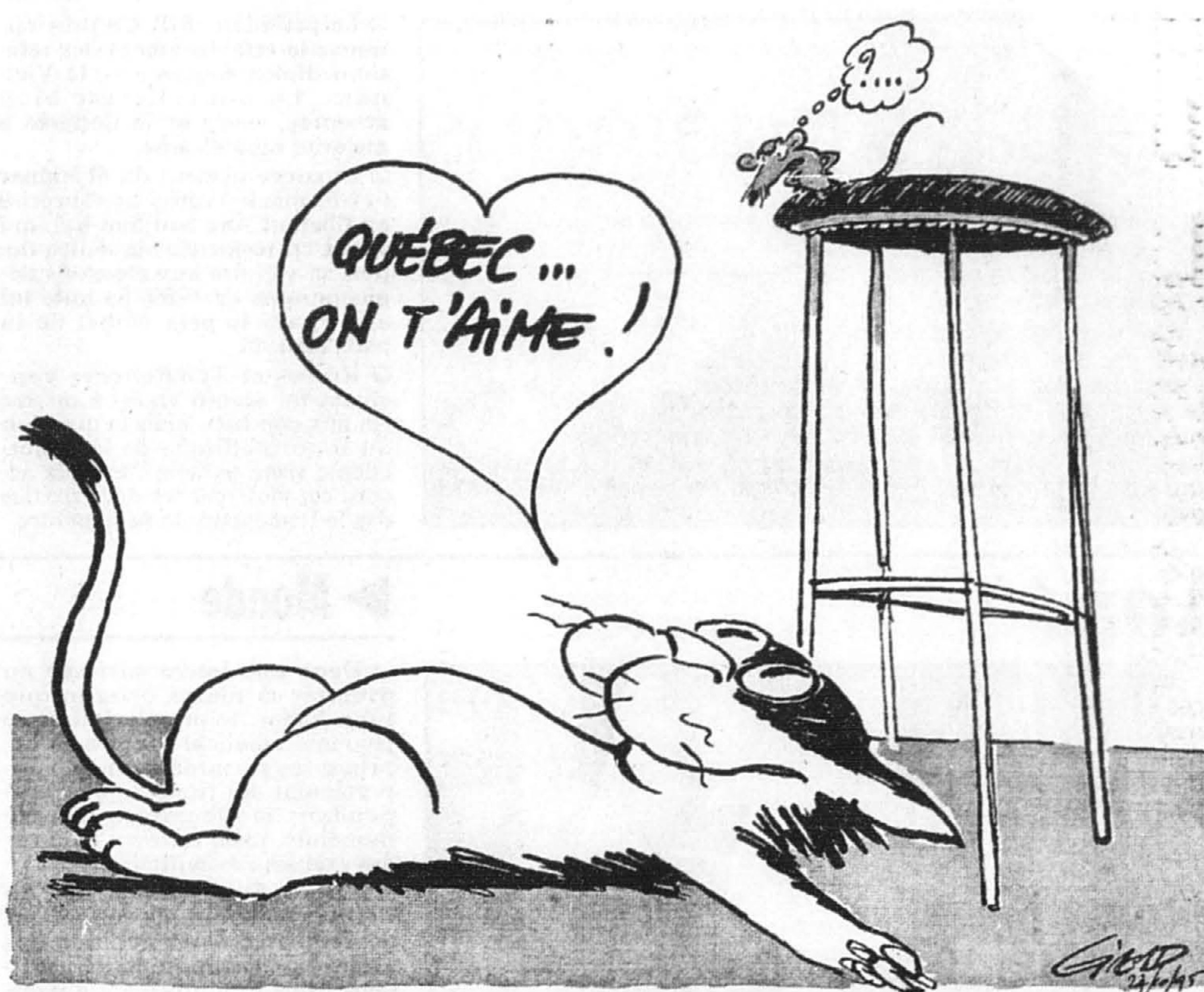
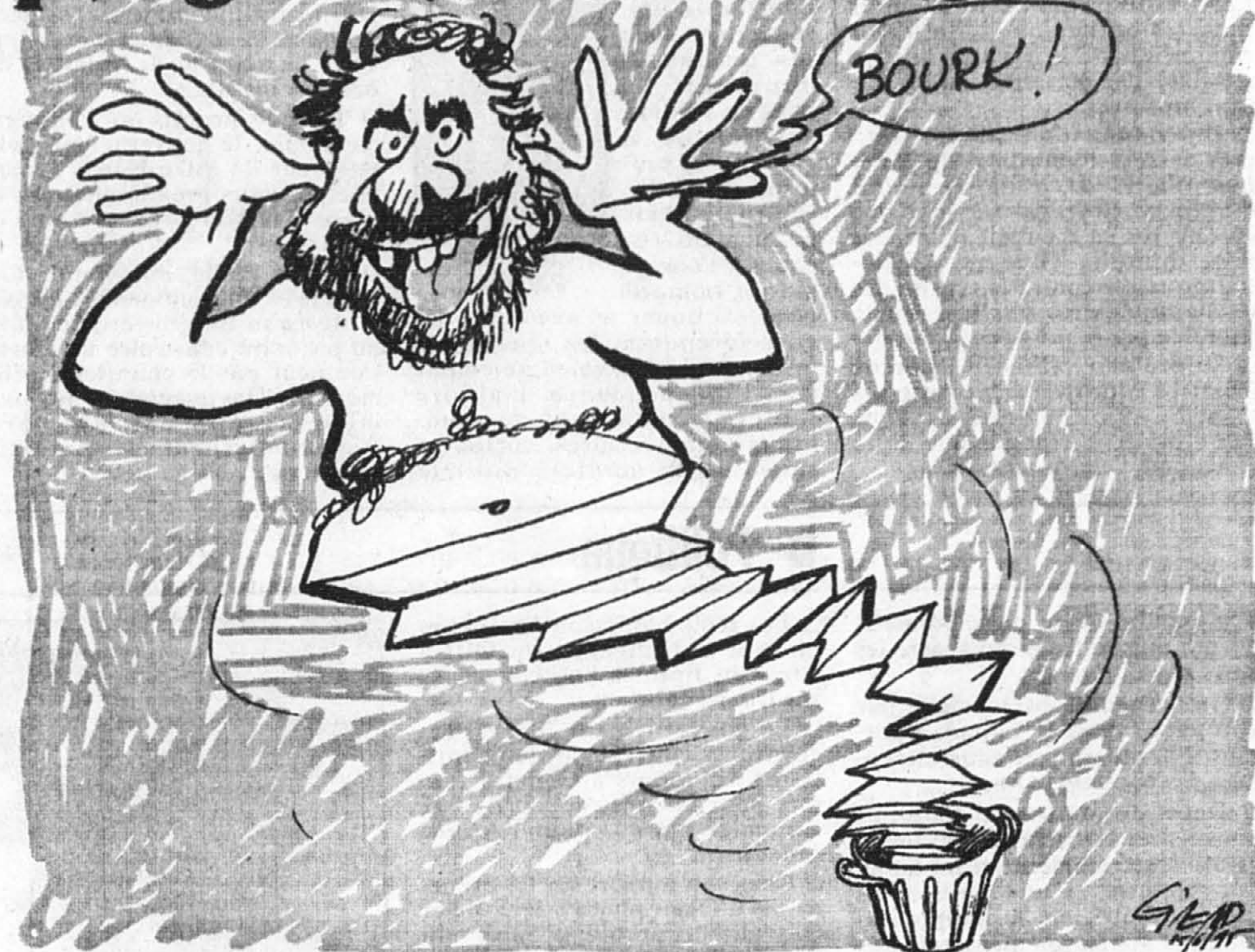
vous apporter de grandes consolations. Peut-être comprendrons-nous qu'il vaut mieux arriver un jour devant notre Créateur, les mains vides, parce que ces mains auront beaucoup donné.

Il neige toujours. Ma prière va vers ceux que j'ai toujours aimés et que j'aimerai toujours. Je me sens réconforté, c'est Noël et le Nouvel An, fêtes de l'Espoir, cet espoir que nous bâtissons ensemble, avec l'aide de tous, un monde meilleur. Les cloches carillonnent. Partout, les gens échangent des vœux de sécurité, de cohérence, de serviabilité, pour continuer de vivre intensément le bout de chemin de la Vie qui nous reste à faire malgré les tempêtes de la Vie.

Mélanie Cabay avait 19 ans lorsqu'elle fut rappelée tragiquement par son destin. Une phrase revenait souvent dans ses paroles : « Je ne comprends pas que les gens continuent de répondre à la violence par la violence; ils n'ont pas compris. » Elle désirait la paix plus que tout et elle accordait à l'amitié une valeur inestimable; elle s'efforçait par son exemple de faire passer son message autour d'elle. Je vous le transmets.

OPINIONS

1 À 0 POUR LES COLS BLEUIS



EN ATTENDANT 1996...



MAIS OÙ SONT DON' LES CONSERVATEURS ?...



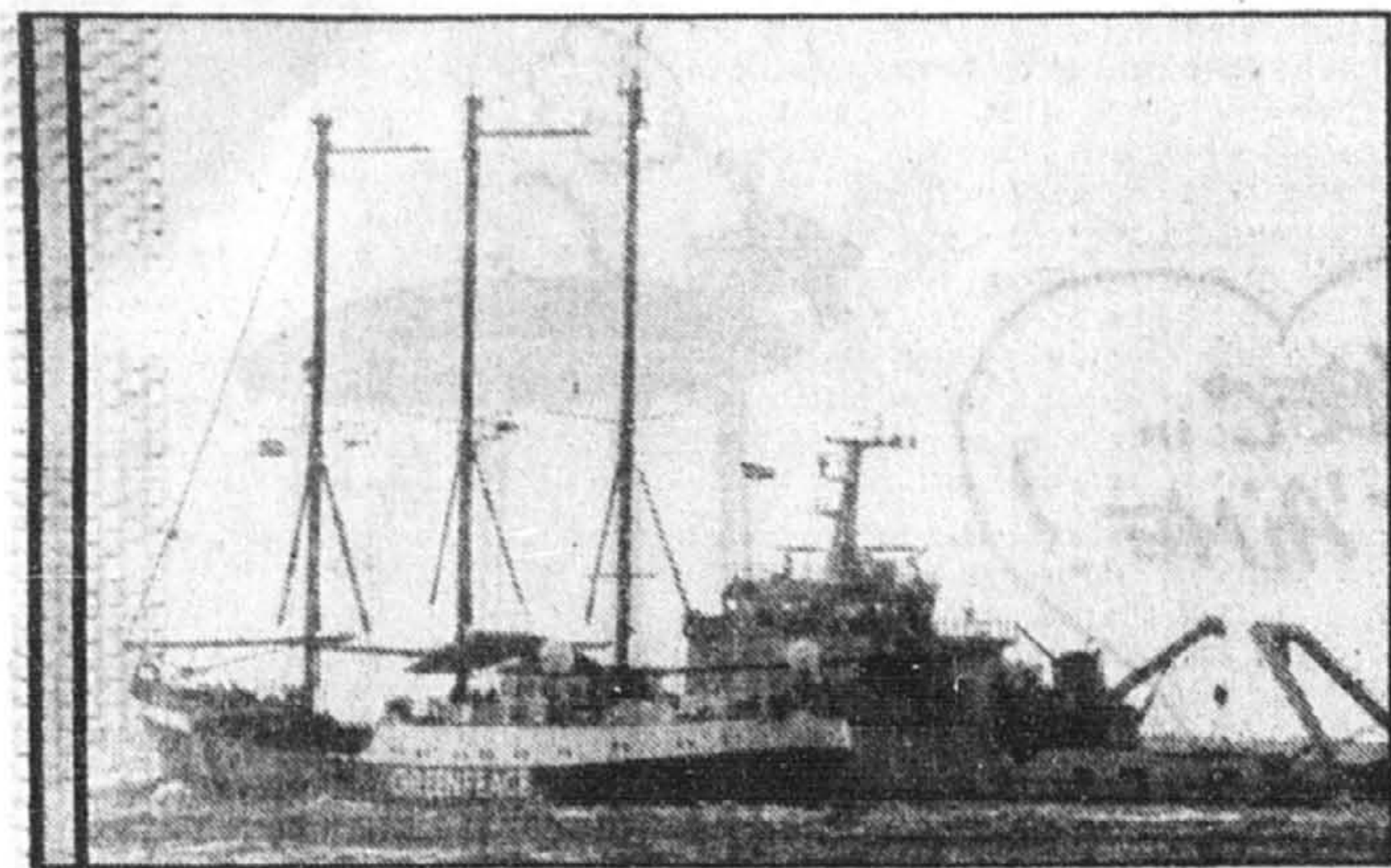
— LE PETIT VEAU QUI A FOURNI LE CUIR DE VOS ESCARPINS AVANT AUCUN DE BEAUX YEUX SOMBRES MADAME RAPDOT ET JE NE PARLE PAS DU PETIT LAPIN SUR LEQUEL ON A TESTÉ LE NOIR DE VOS YEUX NI DU PETIT AGNEAU DONT VOUS DÉBUSTEZ LES CÔTELETTES ...



LA RÉFORME DE LA SANTÉ



Juillet



► Monde

□ Le président Bill Clinton annonce le rétablissement des relations diplomatiques avec le Vietnam. La nouvelle est bien acceptée, sauf par le Congrès à majorité républicaine.

□ Le gouvernement du Myanmar (ex-Birmanie) cause une surprise en libérant Ang San Suu Kyi, qui vivait en résidence surveillée depuis sa victoire aux élections démocratiques de 1989. Sa lutte lui avait valu le prix Nobel de la paix, en 1991.

□ Russes et Tchétchènes concluent un accord visant à mettre fin aux combats, mais la question du statut politique de la Tchétchénie reste entière. Mais cet accord est violé par les deux parties dès le lendemain de sa signature.

□ Après avoir gagné son pari en se faisant réélire à la direction du Parti conservateur, le premier ministre britannique John Major récompense les rivaux qui ne s'étaient pas présentés en les faisant ministres!

□ Un commando militaire français passe à l'abordage du *Rainbow Warrior II*, le navire-amiral du groupe Greenpeace, parce que ce dernier se trouvait dans une zone interdite. Greenpeace voulait protester contre la reprise des essais nucléaires par la France, décrétée par le président Chirac.

□ Le premier ministre japonais Tomichi Morayama présente ses excuses aux « femmes de confort » des pays conquis lors de la Deuxième Guerre mondiale.

► Politique

□ *La Presse* révèle en primeur que lors d'une rencontre avec les ambassadeurs des 15 pays de l'Union européenne, à Ottawa, le premier ministre Jacques Parizeau a eu recours à l'analogie du homard pour expliquer qu'avec un OUI au référendum, les Québécois marcheraient irrémédiablement vers l'indépendance. L'affaire soulève évidemment de nombreux commentaires, surtout à cause de la manière dont le



Jacques Parizeau

compte rendu de la rencontre a été transmis aux médias.

□ Un conflit commercial se dessine entre le Canada et les États-Unis au sujet de la volaille, des oeufs et du lait.

□ Tel que promis en campagne électorale, le gouvernement conservateur de Mike Harris démantèle plusieurs programmes mis en place par son prédécesseur, en Ontario.

□ Daniel Paillé, ministre de l'Industrie et du Commerce, annonce la décision du gouvernement de ne pas faire construire un traversier neuf par le chantier maritime MIL Davie, malgré les promesses répétées du Parti québécois pendant la campagne électorale.

Août



► Monde

□ Dans une lettre adressée au premier ministre britannique John Major, le premier ministre japonais Tomichi Murayama exprime ses remords pour le comportement des troupes japonaises pendant la Deuxième Guerre mondiale, mais refuse d'adresser des excuses aux militaires.

□ Après le Sénat, c'est au tour du Congrès américain de voter la fin de l'embargo de la livraison des armes en Bosnie. Mais le président Bill Clinton promet d'y opposer son droit de veto.

□ L'expulsion par la Chine de deux militaires américains accusés d'espionnage et la condamnation à 15 ans d'emprisonnement du militant américain d'origine chinoise Harry Wu, avant qu'il

soit expulsé de ce pays, creusent encore plus le fossé qui sépare les deux pays.

□ Un accord de pêche signé par 100 pays (dont le Canada) permet d'arraisonner, sans exception, les contrevenants.

□ Deux des filles de Saddam Hussein et leurs familles fuient l'Irak et se réfugient en Jordanie. On rapporte qu'un nombre important d'officiers militaires irakiens se sont également réfugiés en Jordanie.

□ Beant Singh, premier ministre du Pendjab, et 12 autres personnes sont tués dans l'explosion d'une bombe à Chandigarh (photo), capitale de cet État du nord de l'Inde.

► Politique

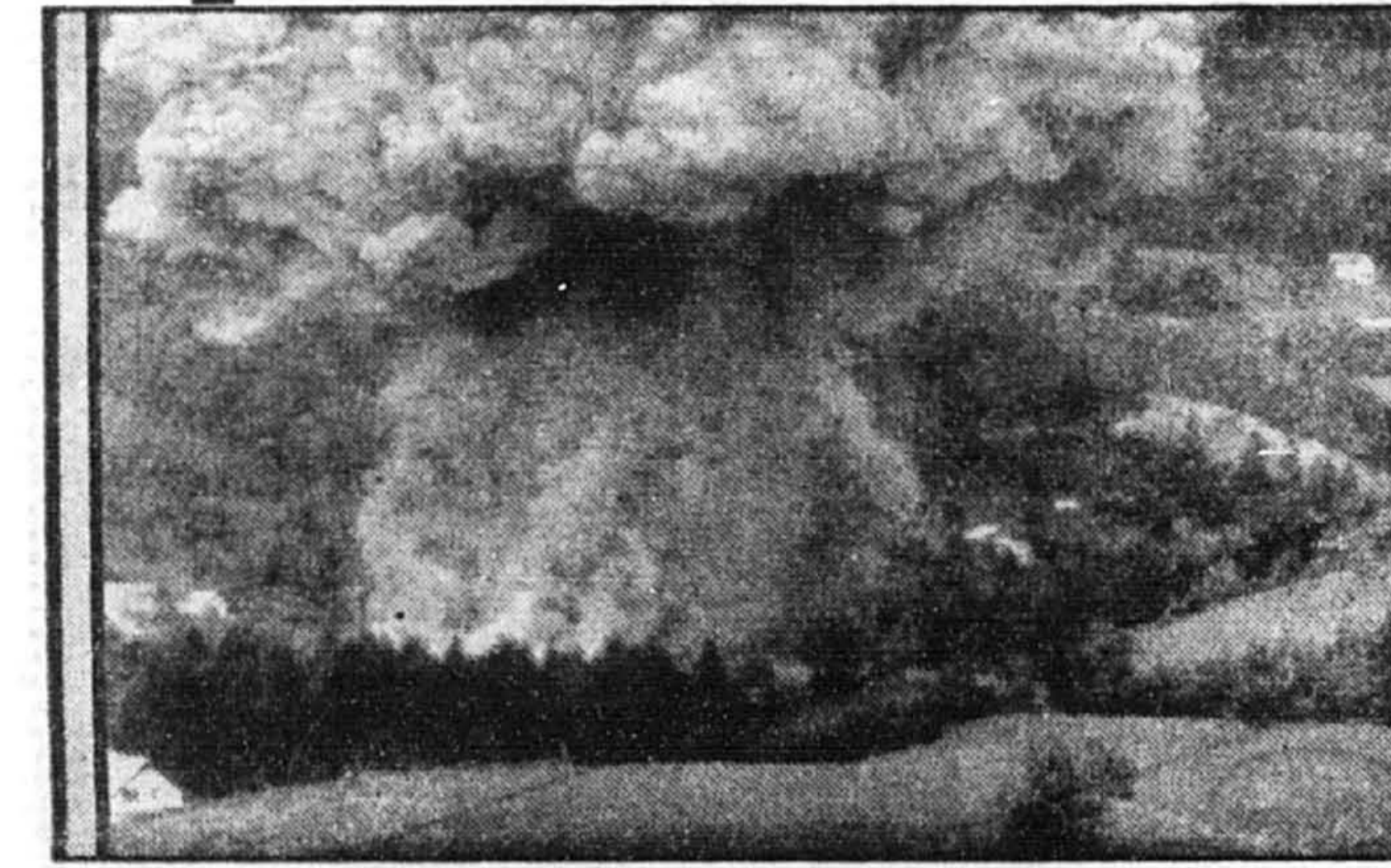
□ Les trois chefs souverainistes lancent la campagne du OUI à Alma en tirant à boulets rouges sur Daniel Johnson.

□ Le gouvernement fédéral accorde un contrat de deux milliards de dollars à General Motors pour la construction de 651 véhicules blindés pour l'Armée canadienne.

□ Dans son rapport sur les événements d'Oka (photo), le coroner Guy Gilbert accuse la Sûreté du Québec d'avoir fait preuve de négligence envers la démocratie et envers le respect de la vie humaine, en omettant d'avertir le ministre responsable de l'opération policière en vue. Il accuse aussi les gouvernements d'inaction dans le dossier.



Septembre



► Monde

□ Après une accalmie de trois jours, l'OTAN reprend ses bombardements des positions serbes de Bosnie et promet de les maintenir tant que les Serbes ne se seront pas soumis aux demandes de l'ONU. Puis, l'OTAN tire pour la première fois des missiles de croisière contre les positions serbes. Ces raids sont vigoureusement dénoncés par la Russie, alliée des Serbes. Ces derniers acceptent finalement de retirer leurs armes lourdes.

□ Les commandos français prennent d'assaut les navires de Greenpeace. Puis malgré les protestations qui fusent de tous les coins de la planète, la France procède au premier d'une série d'essais nucléaires, à Mururoa.

□ Des mercenaires dirigés par le français Bob Denard prennent le pouvoir aux îles Comores.

□ La 4^e Conférence sur les femmes s'ouvre à Pékin dans un contexte d'affrontement continu avec les forces de l'ordre du pays hôte.

□ Le Sénat américain met officiellement fin à l'aide financière systématique aux plus démunis.

□ Israël et l'OLP signent un accord qui assure aux Palestiniens le contrôle de la vie de tous les jours en Cisjordanie.

► Politique

□ Le gouvernement du Québec décide de pas contester la démarche de Me Guy Bertrand, qui veut stopper le processus référendaire. Le premier ministre Jacques Parizeau souligne que « le droit de vote des Québécois est sacré ».

□ Puis Parizeau court-circuite la cour en devant la rentrée parlementaire afin de divulguer le contenu de la question référendaire, qui tient compte des différentes composantes du camp du OUI. Et il annonce que le réfé-



Guy Bertrand

rendum aura lieu le 30 octobre. Le juge Robert Lesage, de la Cour supérieure, reconnaît que la démarche référendaire est « manifestement illégale », mais il refuse d'accorder à M. Bertrand l'injonction demandée.

□ Le premier ministre terre-neuvien Clyde Wells gagne son référendum, 56% des citoyens ayant répondu oui à la proposition du gouvernement de réformer le système confessionnel d'éducation.

□ *La Presse* annonce en primeur qu'un règlement est intervenu entre le gouvernement du Québec et sa fonction publique.

□ Le premier ministre Frank McKenna est élu pour un troisième mandat avec une majorité accrue à l'Assemblée législative.

Octobre



► Monde

□ Accablée par une crise financière profonde, l'Organisation des Nations unies célèbre son 50^e anniversaire de fondation. Des manifestations hostiles, auxquelles participait sa propre fille exilée (photo), marquent la visite de Castro à New York.

□ Le président Bill Clinton oppose son veto au projet de loi prévoyant une réforme draconienne du plan Medicare.

□ Impliqué dans un scandale dans sa Belgique natale, le secrétaire général de l'OTAN, Willy Claes, doit démissionner.

□ La Commission européenne annonce qu'elle ne traduirait pas la France devant la Cour européenne de justice, à la suite de sa campagne d'essais nucléaires.

□ La Knesset approuve l'accord qui laisse le contrôle sur la Palestine à l'OLP, avec une majorité de 61 à 59. Puis l'État juif évacue un premier village de Cisjordanie qu'il occupait depuis 1967.

□ Le dirigeant noir américain Louis Farrakhan réussit à demi sa « Marche d'un million d'hommes noirs », à Washington.

□ Les grands syndicats français déclenchent une grève de 24 heures contre le gouvernement Chirac-Juppé, et réussissent à paralyser complètement le pays.

□ Le mercenaire Bob Denard se rend aux troupes françaises, aux îles Comores, et les civils reprennent le pouvoir. Mais le président Mohamed Said Djohar ne rentrera pas dans son pays.

► Politique

□ Le NON l'emporte de justesse lors du référendum 1995, avec 50,6% des voix. Une déclaration qualifiée de raciste du premier ministre Jacques Parizeau, au soir du référendum, l'amène à annoncer dès le lendemain soir qu'il quittera ses fonctions à la fin de la session parlementaire d'automne. Préalablement, le premier ministre Jean Chrétien avait prononcé un discours à la nation, devant la poussée du OUI dans les différents sondages. Et une foule de plusieurs dizaines de milliers de Canadiens (les évaluations varient de 40 000 à 100 000) avait envahi Montréal pour tenter de convaincre les Québécois de demeurer dans le Canada.



Novembre



► Monde

□ Le premier ministre Yitzhak Rabin, d'Israël, est assassiné par un forcené juif du nom de Yigal Amir, membre d'Eyal, une organisation d'extrême droite. Des représentants de plus de 90 pays, y compris d'anciens ennemis d'Israël, assistent aux funérailles, qui sont empreintes d'une grande émotion. Shimon Pérès lui succède par intérim. Avishai Ravid, chef d'Eyal, et cinq autres personnes sont soupçonnés d'avoir participé à un complot.

□ Sous la férule des États-Unis, les trois belligérants bosniaques signent un accord de paix global à Dayton, en Ohio. La Bosnie-Herzégovine demeurera un État unitaire, la présidence de la République et le Parlement seront

élus sous surveillance internationale, les réfugiés pourront rentrer chez eux, et les criminels de guerre seront exclus de la vie politique. Puis, le Conseil de sécurité de l'ONU lève l'embargo économique imposé à la Serbie et au Montenegro.

□ Le président Jacques Chirac forme un nouveau gouvernement en France, mais toujours avec Alain Juppé comme premier ministre. Une série de grèves paralyse la France entière.

□ L'ex-général Colin Powell annonce qu'il ne sera pas candidat à l'élection présidentielle de novembre 1996, rejetant du même coup la possibilité de devenir le premier président noir de l'histoire des États-Unis.

► Politique

□ Au lendemain du référendum, le Bloc québécois décide de poursuivre sa lutte à Ottawa. Son chef, Lucien Bouchard, accepte de se porter candidat à la succession de Jacques Parizeau comme premier ministre du Québec.

□ Le Sénat adopte sans amendements le projet de loi sur les armes à feu.

□ Le gouvernement fédéral demande à la Chambre des communes de faire siens les engagements du premier ministre en reconnaissant le Québec comme société distincte et en lui octroyant un droit de veto eu égard à tout changement constitutionnel.

□ Jean Rochon, ministre de la Santé, annonce comme prévu la

fermeture de sept hôpitaux dans la région de Montréal.

□ Le ministre Richard Le Hir, de la Restructuration, remet sa démission au premier ministre Jacques Parizeau.

□ Un intrus pénètre en pleine nuit dans la maison du premier ministre Jean Chrétien et menace sa femme avec un couteau avant d'être arrêté. Les quatre membres de la GRC qui étaient en service sont suspendus, tandis que trois de leurs supérieurs sont mutés. Puis la GRC annonce un train de mesures pour renforcer la sécurité au 24, rue Sussex, à Ottawa.

□ Pauline Marois devient ministre des Finances, succédant à Jean Campeau, qui hérite des Transports.

Décembre



► Monde

□ Le Parti communiste russe gagne les élections législatives en Russie, mais n'aura pas la majorité des sièges au Parlement.

□ La France met fin à sa guerre froide avec l'OTAN en réintégrant partiellement ses institutions.

□ Le président Chirac et le premier ministre Chrétien profitent du Sommet de la francophonie de Cotonou, au Bénin, pour souhaiter que le français occupe plus de place sur l'inforoute.

□ Les transports collectifs recommencent à rouler en France après une grève générale de 21 jours. Le subéquent sommet social gouvernement français-patronat-syndicats est qualifié de « très positif » par le premier ministre Alain Juppé, et d'« inutile » par

les syndicats.

□ L'Espagnol Javier Solana succède à Willy Claes comme secrétaire général de l'OTAN.

□ Les Haïtiens boudent l'élection présidentielle, remportée très facilement par René Préval, candidat du parti Lavalas de Jean-Bertrand Aristide, avec 87,9% des voix (photo).

□ Ratko Mladic, le chef militaire des Serbes bosniaques, rejette l'Accord de paix de Dayton, ce qui augure mal pour l'avenir des troupes de l'OTAN, qui succèdent à celles de l'ONU sur le terrain. Mais toutes les parties à l'entente signent l'Accord à Paris, à la mi-décembre. Les Serbes de Bosnie libèrent cependant les deux pilotes français qu'ils détenaient depuis le 30.

► Politique

□ Le gouvernement Chrétien fait adopter la motion sur la société distincte du Québec. Bloquistes et réformistes votent contre.

□ Ottawa accorde à la Colombie-Britannique le droit de veto qu'elle réclamait dans le cadre de la réforme constitutionnelle.

□ Jacques Parizeau siège pour la dernière fois à l'Assemblée nationale et quitte la vie publique après lui avoir consacré près de 30 ans de sa vie.

□ Le gouvernement fédéral est désormais doté d'une loi qui per-



Lloyd Axworthy

met de mieux contrôler les armes à feu.

□ Le ministre Lloyd Axworthy annonce une réforme de l'assurance-chômage. Il faudra désormais travailler plus longtemps pour toucher moins d'argent avec la nouvelle « assurance-emploi ».

□ Dans son rapport annuel, le vérificateur général du Québec évalue à 2 milliards de dollars les pertes gouvernementales imputables au marché noir, ce qu'il qualifie de « vol collectif ».

□ Le ministre Lloyd Axworthy débloque 630 millions de dollars pour des garderies, mais à la condition que les provinces dépendent 1 \$ pour chaque dollar perçu du gouvernement fédéral, et sans garantie que le programme sera maintenu indéfiniment.

ANNÉE 1995

Textes et recherche : Guy PINARD

Plus

▶ Montréal

□ Le ministre Jean Rochon entérine en entier le plan de redressement proposé par la régie régionale des services de santé du Montréal métropolitain.

□ Le 16^e Festival de jazz de Montréal se termine par un énorme succès. L'hommage consacré à René Dupéré, auteur de la musique du Cirque du soleil, attire plus de 180 000 personnes, rue Sainte-Catherine.

□ Parking Montréal inc., filiale de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, a réalisé au cours des six premiers mois de l'année des revenus de 500 000 \$ supérieurs à ceux qu'avait réalisés l'administration municipale pendant la période correspondante de 1994.



▶ Économie

□ Le Groupe Walt Disney fait l'acquisition du réseau de télévision ABC (propriétaire à 80 % de ESPN) pour un montant de 19 milliards de dollars.

□ Les deux géants américains Kimberley-Clark et Scott Paper fusionnent par l'entremise d'un échange d'actions de 6,8 milliards de dollars américains.

□ Un consortium comprenant la Caisse de dépôt et placement, les Bronfman de Montréal, le Groupe Reimans et le réseau ESPN font l'acquisition de Labatt Communications, au coût de 600 millions de dollars.

□ Le groupe McDonnell Douglas obtient un contrat de 5,4 milliards de dollars du gouvernement britannique.

▶ Divers

□ Gianni De Michelis, ex-ministre des Affaires étrangères d'Italie, est condamné à quatre ans de prison pour corruption et financements illégaux. Un mandat d'arrêt est émis à l'endroit de l'ex-premier ministre Bettino Craxi, condamné *in absentia* en 1994 et réfugié en Tunisie.

□ Un attentat — le premier depuis 1989 — fait sept morts et 84 blessés dans une station de métro de Paris, en pleine heure de pointe.

□ La Couronne décide d'en appeler de la décision du juge Corbeil-Laramée de mettre fin au procès du clan Matticks, sous prétexte que la SQ avait participé à une « fabrication de preuves ».

□ Les quatre policiers reconnus

coupables dans l'affaire Barnabé sont condamnés à de courtes peines de prison à être purgées en week-ends. La Fraternité annonce qu'elle en appellera de la sentence et exige la réintégration des quatre policiers. Mais Jacques Duchesneau, directeur du SPCUM, décide de maintenir la suspension des policiers tant que les tribunaux n'en auront pas terminé avec leur cause.

□ La découverte de dizaines de milliers de plants de cannabis sur les terres de Kanesatake provoque bien des remous politiques. Commencé par certains membres de la communauté mohawk, l'arrachage est complété par la SQ, à la suite d'une entente négociée avec les dirigeants mohawks.



▶ Montréal

□ La Cour d'appel du Québec déclare valide la surtaxe sur les immeubles non résidentielles, cassant ainsi une décision de la Cour supérieure.

□ La Presse annonce en primeur que le musée des sciences sera logé au Stade olympique plutôt que dans le Vieux-Port.

□ L'administration Bourque-Eloyan crée un Service de relations avec les citoyens.

□ Après 45 jours de lock-out, Me Denis Tremblay ordonne au syndicat du Casino de Montréal de rentrer au travail et déclare qu'il imposera la première convention collective de travail. Et peu après, un réseau de fraudeurs impliquant quatre croupiers et un surveillant est mis au jour.

▶ Économie

□ La concentration des grandes banques américaines est amorcée par la fusion de la Chase Manhattan Bank avec la Chemical Banking Corp., ce qui en fait la plus grande banque américaine avec un actif de 297 milliards de dollars US.

□ La société Westinghouse acquiert la chaîne de télévision CBS pour une somme de 5,4 milliards de dollars.

□ Le prince Alwaleed bin Tala al-Saud, d'Arabie Saoudite, se joint au promoteur canadien Paul Reichman pour faire une soumission en vue de reprendre le projet Canary Wharf, à Londres. Ce projet avait été commencé par le Groupe Olympia & York, des frères Reichman.

Wendy's Tim Hortons

□ Dans une transaction évaluée à 580 millions de dollars, la chaîne américaine de fast food Wendy's avale sa concurrente canadienne Tim Horton's.

□ Le titre de Netscape Communications passe de 28 \$ à 72,75 \$ en 45 minutes, à la Bourse de New York.

□ Deux assureurs américains, Metropolitan Mutual Life Insurance et New England Mutual Life Insurance, décident de fusionner.

▶ Divers

□ Un accident ferroviaire fait 350 morts et plus de 400 blessés, près de la ville d'Agra, en Inde, où se trouve le Taj Mahal.

□ Timothy McVeigh (photo) et Terry Nichols sont formellement accusés d'être les responsables de l'attentat d'Oklahoma City.

□ Le Canadien Donovan Bailey gagne le championnat du monde du 100 m, à Göteborg, en Suède, terminant devant Bruny Surin, un doublé historique pour le Canada. Puis le Canada remporte l'or au relais 4 x 100 m, en bonne partie grâce à la disqualification en préliminaires de l'équipe américaine. C'est néanmoins une première dans l'histoire du Canada.

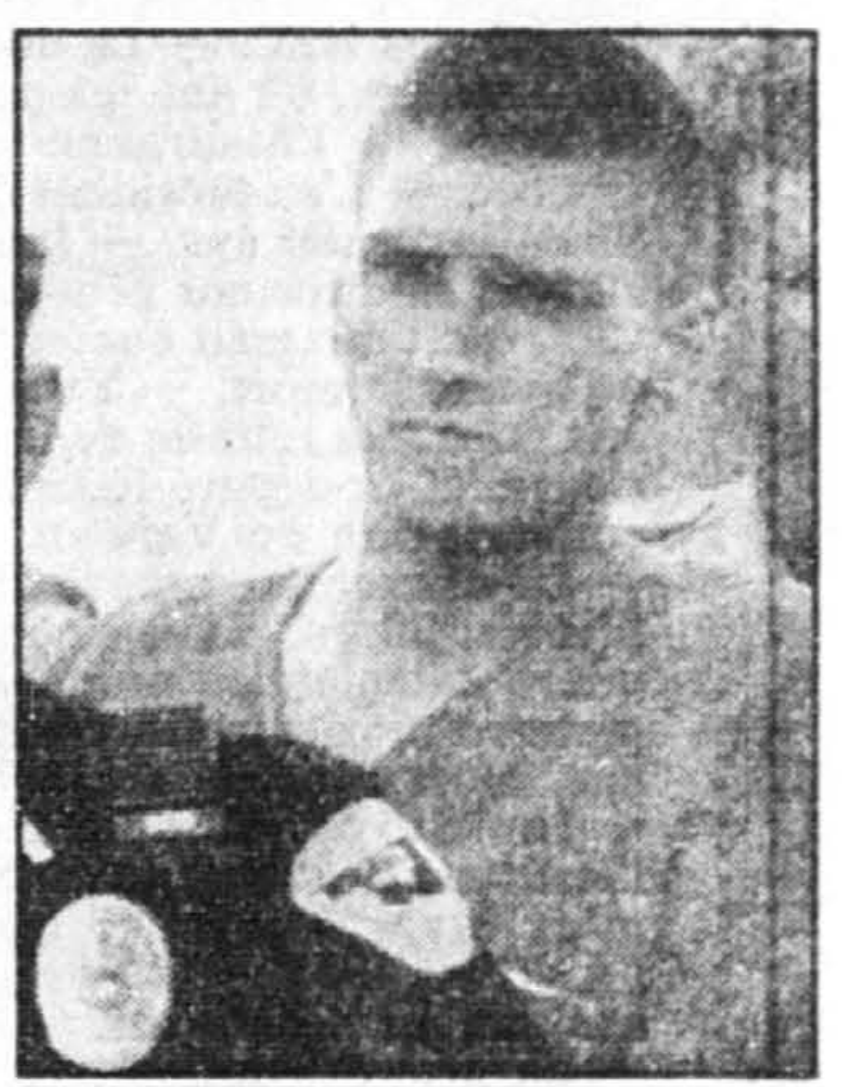
□ Le Britannique Jonathan Edwards devient le premier humain

à franchir la distance de 18 m au triple saut, en athlétisme. Mieux encore, il améliore son record du monde dès le saut suivant avec un saut de 18 m 29.

□ La Cour suprême refuse d'entendre la demande d'appel de Valery Fabrikant. Il devra donc purger sa sentence sans possibilité d'appel avant 25 ans.

□ La Sûreté du Québec doit retourner à Kanesatake pour détruire discrètement 3 500 plants de cannabis oubliés lors de la première descente.

□ Un incendie de forêt force la sécurité civile de procéder à l'évacuation de tous les résidents de Parent, dans le nord-ouest du Québec.



▶ Montréal

□ La CUM réduit son budget de 10,9 millions de dollars, l'équivalent de 1 %. La police et le transport en commun écopent.

□ Le maire Pierre Bourque annonce qu'il n'abolira pas la surtaxe sur les immeubles locatifs au cours des deux premières années tel que promis.

□ La société Loto-Québec verse 50,2 millions de dollars à la Ville de Montréal pour les anciens pavillons de la France et du Québec.

□ La grève du Casino de Montréal prend fin. Elle aura privé le gouvernement du Québec de revenus de l'ordre de 40 millions

▶ Économie

□ Le maire Bourque annonce son intention de faire souffler la neige sur les parterres au lieu de la ramasser, un retour en arrière de quatre décennies.

□ Les changements aux règlements d'urbanisme provoquent bien des remous dans plusieurs secteurs de Montréal.

□ Le conseiller Marvin Rotrand, de Snowden, demande une enquête sur le financement de Vision-Montréal, à cause du nombre élevé de « contributions irrégulières ».

□ Le cardinal Jean-Claude Turcotte lance le synode de Montréal avec un message d'espoir.

▶ Économie

□ Les sociétés Time Warner et Turner Broadcasting System forment une entreprise dont le chiffre d'affaires frôlera les 19 milliards de dollars américains.

□ Le géant américain MCI débourse un milliard de dollars américains pour acquérir la société SHL, d'Ottawa.

□ L'Américain Amdahl acquiert le spécialiste de l'informatique québécois DMR pour 120 millions de dollars.

□ La société Eurotunnel décide de stopper le paiement des intérêts sur sa dette.

□ Trois sociétés d'État décident de se retirer du CPQ, dans le sillage de la campagne référendaire.

▶ Divers

□ La Gendarmerie royale du Canada effectue à Chambly la plus importante saisie de fausse monnaie de l'histoire dans le monde : 120 millions US.

□ Un rapport d'enquête sur l'établissement de détention Leclerc démontre que l'institution est sous le contrôle de la mafia.

□ Carl Ripken, l'arrêt-court des Orioles de Baltimore, participe à un 2131^e match consécutif, effaçant ainsi le record de l'immortel Lou Gehrig, datant de 1939.

□ Dans un rapport remis au gouvernement, le juge Pierre Verdon conclut que la SQ n'avait pas raison d'intervenir comme elle l'a fait à Chambly, en 1994.

□ Jacques Villeneuve devient le premier Canadien à gagner le

championnat de la série IndyCar, en course automobile.

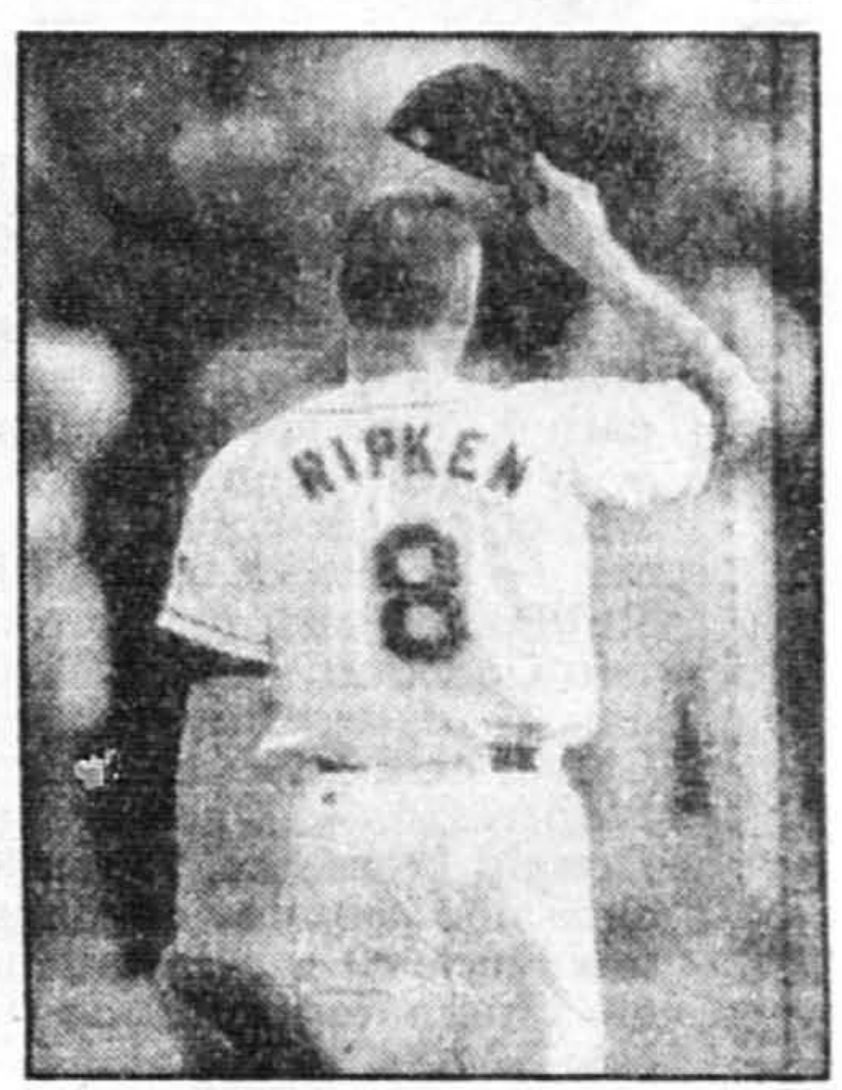
□ Les orphelins de Duplessis subissent un nouvel échec devant les tribunaux.

□ La mousson fait 600 morts en Inde... et les inondations causent 68 décès en Corée du Nord.

□ Les Expos saccagent un avion nolisé d'Air Canada au retour d'un voyage sur la côte Ouest.

□ Des déclarations concernant le français de Mike Keane, du Canadien, et de Mike Lansing, des Expos, soulèvent un tollé.

□ Un adolescent tue 15 personnes, à Cuers, un petit village du sud de la France, avant de se donner la mort. Eric Borein'avait que 16 ans.



▶ Montréal

□ La Ville de Montréal et le gouvernement du Québec investiront 34 millions de dollars dans la revitalisation des logements des vieux quartiers. De plus, 42 millions seront consacrés à la revitalisation et la restauration du Vieux-Montréal.

□ La CUM demande à Guy Chevrette, ministre des Affaires municipales, de geler les rôles d'évaluation pour trois ans.

□ Le Service de la prévention des incendies de Montréal ordonne la mise sous scellés des deux réparateurs de motards situés en sol montréalais. (Les deux retrouveront leurs pleins droits quelques jours plus tard).

□ La Fraternité des policiers du SPCUM refuse d'enterrer le pro-

▶ Économie

jet de police de quartier soumis par le directeur Jacques Duchesneau. Ce dernier demande aux policiers de tenter de « raisonner » leur Fraternité.

□ Peter Sergakis porte devant la Cour suprême la cause de la surtaxe imposée aux propriétaires d'édifices commerciaux.

□ Le nouveau système de consultation populaire préconisé par l'administration Bourque soulève de nombreuses critiques.

□ La Ville de Montréal décide de favoriser les entreprises montréalaises pour tous les contrats de services professionnels de moins de 500 000 \$.

□ Des compteurs électroniques remplaceront graduellement les parcomètres à Montréal.

▶ Économie

□ Profitant de la visite au Canada du premier ministre Li Peng, la Chine signe dix contrats d'une valeur totale de un milliard de dollars.

□ L'Arabie saoudite signe les contrats d'une valeur de 6 milliards de dollars afin d'acquérir 61 avions de Boeing et de McDonnell Douglas.

□ Le groupe français Alcatel Alsthom doit se restructurer après avoir annoncé qu'il accumulerait des pertes de 5 milliards de dollars en 1995.

□ Le projet Canary Wharf, à Londres, est vendu à un groupe d'investisseurs dirigé par Paul Reichmann, pour une somme d'environ 3 milliards de dollars américains.

▶ Divers

□ Le président du Canadien, Ronald Corey, congédie le directeur général Serge Savard et l'entraîneur Jacques Demers. Les deux sont remplacés par Réjean Houle et Mario Tremblay.

□ L'ex-footballeur O.J. Simpson est acquitté des accusations de meurtre qui pesaient sur lui.

□ Le Sheik Abrel-Rahman et ses comparses sont reconnus coupables de conspiration dans l'attentat du World Trade Center.

□ Un incendie dans une rame de

▶ Divers

métro de Bakou, en Azerbaïdjan, fait plus de 300 morts.

□ Les gagnants des prix Nobel pour 1995 sont : Médecine : les Américains Edward Lewis et Eric Wieschaus, de même que l'Allemande Christiane Nüsslein-Volhard ; Économie : l'Américain Robert E. Lucas fils ; Physique : les Américains Martin Perl et Frederick Reines ; Chimie : les Américains Mario Molina, Frank Sherwood Rowland, et le Néerlandais Paul Crutzen ; Littérature : l'Irlandais Seamus Heaney ; Paix : le physicien Joseph Rotblat et le mouvement Pugwash.

□ Les Braves d'Atlanta remportent la Série mondiale de baseball contre les Indiens de Cleveland, en six matches.



▶ Montréal

□ L'administration Bourque-Eloyan dépose un budget qui prévoit une réduction des taxes foncières pour la grande majorité des propriétaires, et une réduction des dépenses de 60 millions.

□ La Communauté urbaine de Montréal dépose un budget en baisse de 1 %, pour des économies de 11 millions de dollars.

□ La Ville de Montréal obtient de Québec un « pacte fiscal » d'une valeur de 43 millions.

□ Les cols bleus de Montréal an-

▶ Économie

noncent leur intention de recourir de nouveau aux moyens de pression, notamment le refus de faire des heures supplémentaires. La première petite chute de neige transforme les rues en patinoire.

□ Les 132 maires et préfets de la région de Montréal appuient le maire Pierre Bourque dans sa lutte contre les cols bleus.

□ La Ville de Montréal suspend unilatéralement certains applications de la convention collective des cols bleus. Un sondage démontre que quatre Montréalais sur cinq appuient l'administration municipale dans son action face aux cols bleus. La Ville est cependant blâmée par le Conseil des services essentiels pour ce geste.

▶ Économie

□ La privatisation du Canadien National connaît un succès foudroyant auprès des investisseurs.

□ L'OCDE demande au gouvernement fédéral de réformer son programme d'assurance-chômage.

□ L'avionneur Boeing annonce la vente de 77 gros porteurs à Singapour Airlines, un contrat de 12,7 milliards de dollars.

□ Installé à Montréal depuis plus de 100 ans, le siège social de CP Rail déménage à Calgary. Plus de 1 400 emplois sont éliminés à travers le Canada.

□ Vidéotron et CFCF concluent une entente qui bouleverse le milieu de la télévision québécoise : Vidéotron acquiert CF Cable, tandis que CFCF achète Télé-Mé-

▶ Divers

tropole. Mais la transaction est temporairement bloquée par la Cour supérieure à la demande du Groupe Cogeco, qui dépose une proposition à son tour.

□ L'indice Dow Jones clôture au-dessus des 5000 points (plus précisément 5023,55) pour la première fois de son histoire, le 21 novembre.

□ La société américaine International Paper achète la société Federal Paper Board Co., une transaction de l'ordre de 3,5 milliards de dollars américains.

□ Le géant américain Johnson & Johnson gobe le concurrent Cordis Corp., au coût de 1,8 milliard de dollars américains.

▶ Divers

□ L'ex-premier ministre Brian Mulroney intente une poursuite de 50 millions contre la GRC et le ministère de la Justice qui l'ont impliqué dans une affaire de pots-de-vin dans une lettre adressée à une banque suisse, relativement à l'achat de 34 Airbus par Air Canada.

□ Dans une interview télévisée très attendue, la princesse Diana reconnaît avoir trompé son mari avec le capitaine James Hewitt, mais refuse de parler de divorce.

□ Le chirurgien montréalais Lucille Teasdale et son mari le Dr Piero Conti gagnent le prestigieux prix de l'Accademia Nazionale dei Lincei. Les deux ont fondé et dirigent un hôpital en Ouganda.



▶ Montréal

□ L'opposition officielle exige la destitution du vice-président aux Finances Sammy Forcillo, parce que ce dernier est intervenu pour faire réduire de 50 à 35 millions de dollars l'évaluation des édifices de la brasserie Molson.

□ Ottawa annonce la privatisation du Port de Montréal (et de sept autres ports canadiens).

□ Après des explications devant la Commission parlementaire des Affaires municipales, à Québec, la Ville et ses cols bleus ont sept jours pour échapper à une loi spéciale. Mais sept jours plus

▶ Économie

tard, le ministre Guy Chevrette refuse d'intervenir parce que, dit-il, les cols bleus respectent la loi. Ces derniers promettent de ne plus exercer de moyens de pression jusqu'à la fin de l'hiver.

□ La société Air Canada annonce qu'elle investira 112 millions de dollars dans son atelier de réparation de Dorval.

□ En cette fin d'année 1995, on apprend qu'un Montréalais sur cinq vit de l'aide sociale.

□ Le mandat de Claude Corbo comme recteur de l'UQAM n'est pas renouvelé par le conseil d'administration.

□ La Ville de Montréal recule et retarde d'au moins un an la fermeture de deux des trois bibliothèques qui devaient cesser leurs activités à la fin de l'année.

▶ Économie

□ La Banque Royale du Canada déclare des bénéfices records de 1,26 milliard de dollars pour l'année 1995. Au total, les six grandes banques ont réalisé des profits de 5,2 milliards de dollars.

□ La papetière Donohue, filiale de Quebecor, achète QUNO pour une somme de 1,1 milliard de dollars.

□ NBC et Microsoft annoncent le lancement d'une nouvelle chaîne d'information continue.

□ La monnaie unique européenne s'appellera « Euro » plutôt que « Ecu » comme prévu et commencera à circuler en 2002.

□ Le géant britannique Cadbury Schweppes achète la compagnie canadienne Neilson Cadbury au coût de 225 millions de dollars.

▶ Divers

□ Après un voyage de six années, la sonde Galileo renvoie vers la Terre des renseignements concernant la planète Jupiter.

□ L'Ordre du Temple solaire fait encore parler de lui avec un autre massacre, quand on retrouve 16 cadavres dans en France.

□ Plus de 500 personnes trouvent la mort dans un incendie à Mandi Dabwali, en Inde.

□ Au lendemain d'un cinglant revers de 11 à 1 encaissé contre les Red Wings de Detroit, au Forum, le Canadien annonce la suspension du gardien Patrick Roy, pour ses gestes de dérision à l'endroit des spectateurs et sa bravade à l'égard de son entraîneur. Puis Roy et Mike Keane sont échangés à l'Avalanche du Colorado en retour de Jocelyn Thi-

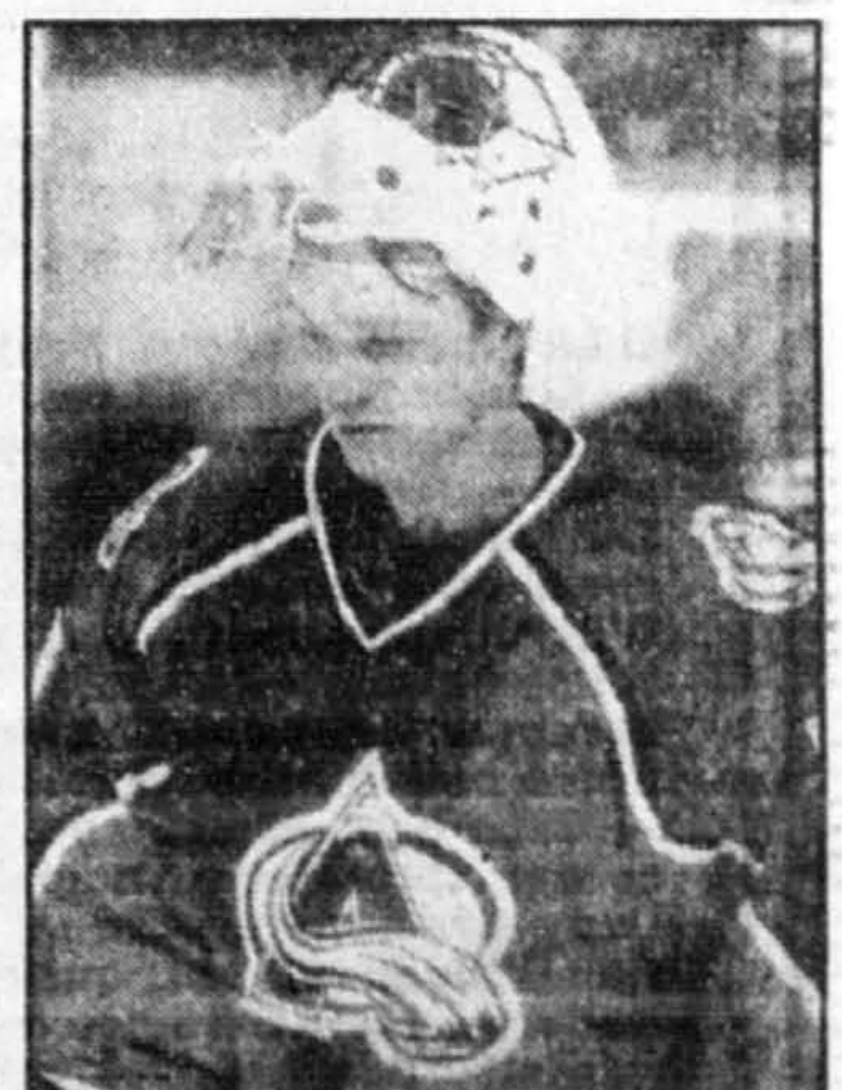
▶ Divers

bault, Andrei Kovalenko et Martin Rucinsky.

□ La Cour suprême décide que le juge André Ruffo doit se résigner à être jugé par ses pairs, après une lutte futile de sept ans qui aura coûté un million de dollars aux contribuables québécois.

□ Le pape Jean-Paul II canonise Eugène de Mazenod, fondateur de l'ordre des missionnaires oblates de Marie-Immaculée.

□ Le juge Jean Bienvenue, de la Cour supérieure, soulève un tollé en tenant dans un jugement des propos à caractère raciste et sexiste. Le ministre de la Justice du Québec demande au Conseil de la magistrature de se pencher sur son cas. Le juge Bienvenue s'excuse auprès des Juifs, puis auprès des femmes.



Les grands disparus de 1995

Janvier

□ **Rose Fitzgerald Kennedy**, 104 ans, qui régnait en maître sur le clan des Kennedy. — Le réputé sénateur américain **J. William Fulbright**, 89 ans, ex-président du Comité des relations internationales du Sénat américain. — **Mehdi Bazargan**, 90 ans, qui fut le premier chef du gouvernement iranien après la révolution de 1979. — Le juge **Henry Steinberg**, 58 ans, de la Cour du Québec. — **Francis Lopez**, 78 ans, surnommé « le roi de l'opérette ». — Le réputé microbiologiste et virologue américain **Bernard Fields**, 56 ans. — Le grand syndicaliste canadien **André Thibaut**, 70 ans, qui fut également professeur à l'École des HEC. — Le docteur **Martin Laberge**, 69 ans, ex-président de la Régie de l'assurance-maladie du Québec. — L'ex-président de Somalie, **Siad Barre**, 80 ans. — **James Grant**, 72 ans, ex-directeur général de l'UNICEF, qu'il dirigeait encore une semaine avant sa mort. — **Yves Leduc**, 86 ans, juge à la retraite de la Cour supérieure, et ex-député fédéral de la circonscription de Verdun, à Ottawa. — Le chercheur américain **George Stibitz**, 90 ans, inventeur de la première calculatrice numérique. — Le maestro mexicain **Eduardo Mata**, 52 ans, mort dans un accident d'avion. — **Joe Slovo**, 68 ans, ministre de l'Habitation d'Afrique du Sud, le premier Blanc à rejoindre les rangs de l'ANC en 1985. — **Loulou Gasté**, 88 ans, auteur de *Ma cabane au Canada*. — Le grand syndicaliste québécois **André Thibaut**, 70 ans. — Le mécène montréalais **Pedro Rubio**, 73 ans, ex-propriétaire de la Casa Pedro, le lieu de rendez-vous de la colonie artistique.



ROSE KENNEDY



OLIVETTE THIBAUT



MIA RIDDEZ-MORISSET



TOE BLAKE



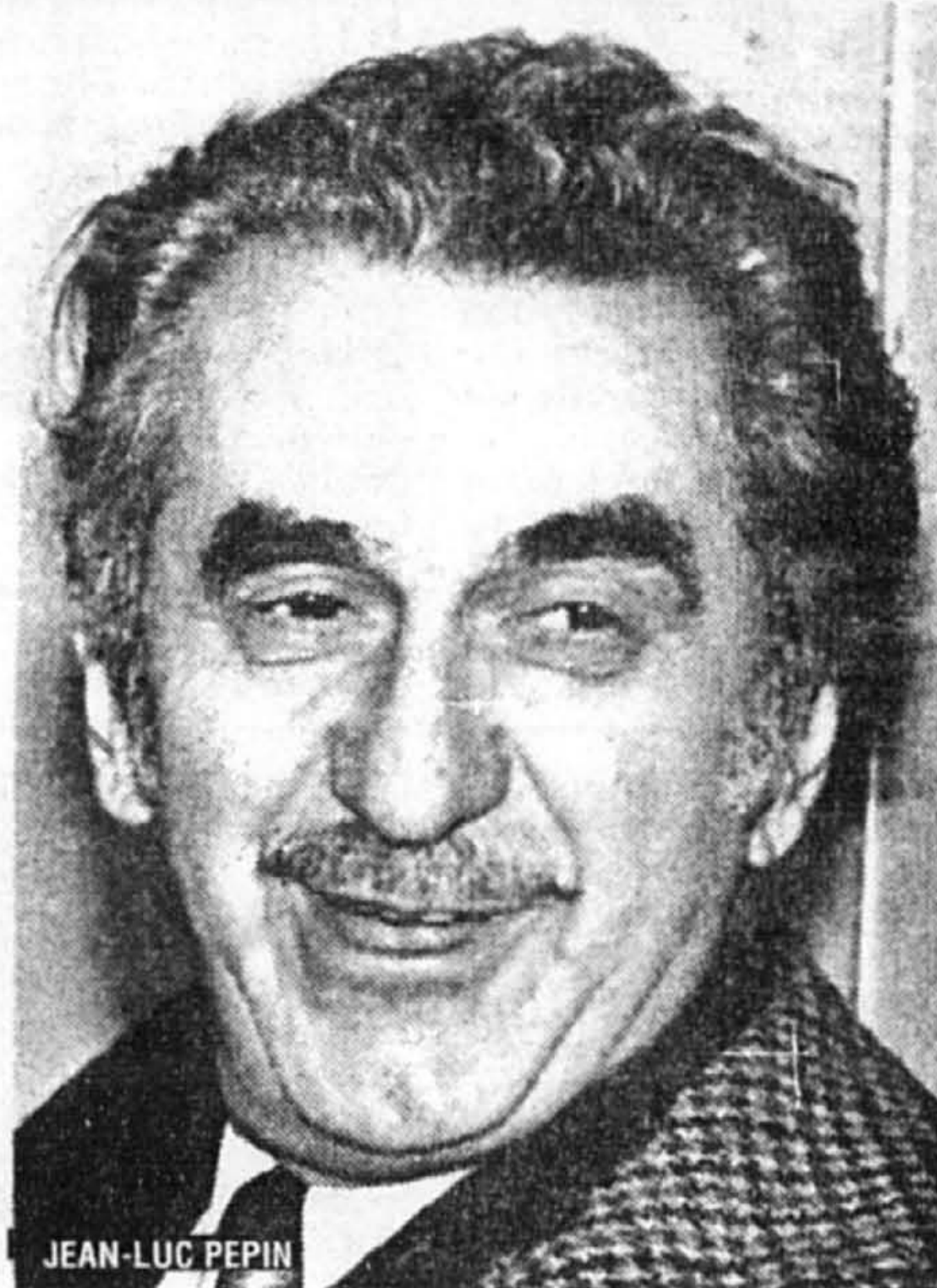
JEAN-PIERRE MASSON



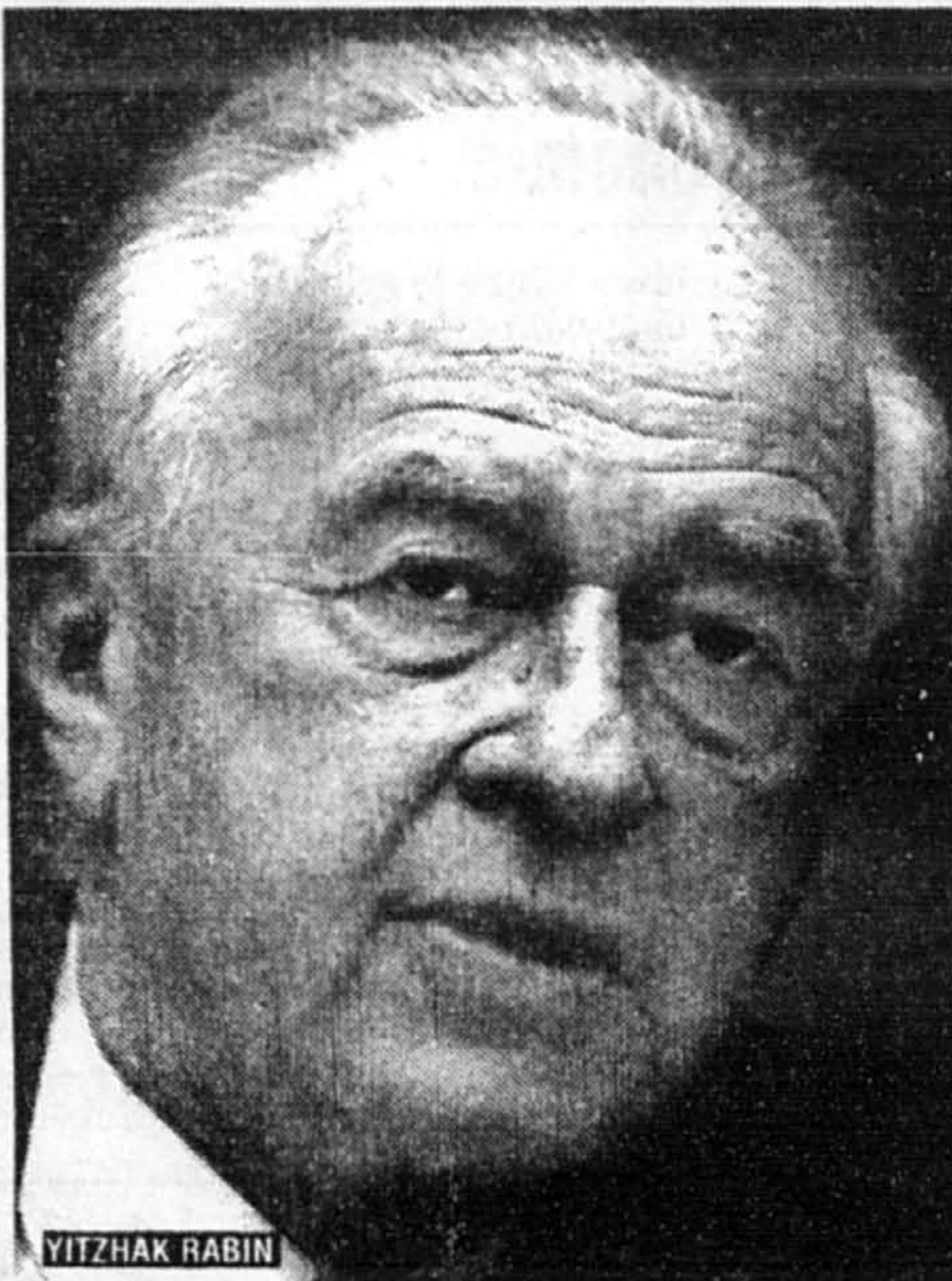
PIERRE TISSEYRE

Février

□ Le célèbre financier **Bernie Cornfeld**, 67 ans. — L'ex-sénateur américain **J. William Fulbright**, 89 ans. — L'écrivain américain **James Merrill**, 68 ans, détenteur d'un prix Pulitzer. — L'écrivain français **Emmanuel Roblès**, 80 ans, membre de l'Académie Goncourt. — **Jack Tietolman**, 85 ans, fondateur des stations de radio CKVL et CKOI (la plus écoutée à Montréal). — L'acteur britannique **Donald Pleasence**, 75 ans, qui a paru dans une centaine de films. — **Preston Flert**, 60 ans, inventeur du système cinématographique Imax. — **U Nu**, 87 ans, le premier (et le seul) premier ministre de Birmanie élu démocratiquement à ces fonctions. — L'intellectuel catholique français **André Frossard**, 80 ans. — L'homme d'affaires montréalais **Sydney Maislin**, 73 ans, cofondateur de Maislin Transport, un géant de l'industrie à son époque. — Le réputé orthopédiste canadien **Roger Gariépy**, 81 ans, fondateur du Service d'orthopédie de l'Hôtel-Dieu de Montréal. — L'ex-vedette du tennis australien **Fred Perry**, 85 ans. — **O Jin U**, 78, ministre nord-coréen de la Défense et numéro deux du pays. — **Robert « Bob » Watt**, 69 ans, ex-secrétaire de route des Royaux de Montréal, au baseball. — L'homme d'affaires québécois **Armand Trotter**, 71 ans, qui fut président fondateur de la Communauté urbaine de Québec.



JEAN-LUC PEPIN



YITZHAK RABIN



JACQUES COUTURE



PANCHE GONZALEZ

Mars

□ L'explorateur français **Paul-Émile Victor**, 87 ans. — **Pierre Tisseyre**, 85 ans, président des Editions Pierre Tisseyre et considéré comme étant « le père de l'édition québécoise ». — Le comédien **Jean-Pierre Masson**, 77 ans, rendu célèbre par son interprétation de Séraphin Poudrier. — Le journaliste **Vincent Prince**, 77 ans, qui pratiqua son métier pendant près de 40 ans, surtout à *La Presse*. — Le Grand Montréalais **John Peters Humphrey**, 89 ans, reconnu à travers le monde comme étant un ardent défenseur des droits de la personne. — Le folkloriste **Jacques Labrecque**, 77 ans. — **Sydney Langill**, 89 ans, bien connu dans les milieux des affaires et du turf montréalais. — La comédienne **Juliette Pétrie**, 95 ans. — Le syndicaliste **Claude Ducharme**, 57 ans, de la FTQ. — **Maurizio Gucci**, 46 ans, l'héritier de la célèbre marque Gucci. — **Vladislav Listyev**, 38 ans, journaliste vedette et directeur de la télévision publique russe abattu par la mafia. — L'ex-député péquiste **Roger Paré**, 48 ans. — **John A. Blakely**, c.r., 61 ans, ex-bâtonnier du Barreau de Montréal. — Le père **Louis Telmosse**, clerc de Saint-Viateur, 71 ans, bien connu dans le milieu ecclésiastique de Montréal.

— Le dissident communiste roumain **Milovan Djilas**, 83 ans. — Le juge à la retraite **Jacques Lessard**, 74 ans. — Le commentateur sportif américain **Howard Cosell**, 77 ans. — **Alfred Billes**, 92 ans, un des cofondateurs de Canadian Tire. — L'écrivain français **Loup Durand**, 62 ans, auteur de plusieurs best-sellers. — Le populaire troubadour et acteur américain **Burl Ives**, 84 ans. — Le réputé calligraphe canadien **John Whitehead**, 65 ans. — **Marie Laurier**, 60 ans, ex-journaliste à *La Presse*. — **Peter Wright**, 78, l'ex-espion britannique et auteur de *Spycatcher*. — **Paul-Marcel Raymond**, 82 ans, ci-devant du Canada et de Radio-Canada. — **Gérard L. Barbeau**, premier directeur général du Conseil scolaire de l'île de Montréal.

— Le banquier montréalais **Marc Jarry**, 87 ans, ex-secrétaire général de l'Université de Montréal et ex-président de la CECM. — **Sir Archibald Russel**, 91 ans, un des pères du Concord. — La syndicaliste montréalaise **Marie Pinsonneault**, 54 ans, la première femme à occuper un poste de vice-président à la FTQ.

Juin

□ **Warren Burger**, 87 ans, président de la Cour suprême des États-Unis de 1969 à 1986. — **Peter Townsend**, 80 ans, un héros de guerre britannique qui fut l'ami de la princesse Margaret. — Le docteur **Jonas Salk**, 80 ans, inventeur du fameux vaccin anti-polio. — Le diplomate de carrière canadien (et écrivain) **Charles Ritchie**, 88 ans, qui fut notamment ambassadeur à Washington, à Londres, et aux Nations unies. — L'ex-restaurateur montréalais bien connu **Raymond Lelarge**, 65 ans, décédé à Cannes où il était retourné vivre. — **Arpad Joppi**, 77 ans, le grand expert américain du marché de l'automobile. — **J. Presper Eckert**, 76 ans, le co-inventeur (avec John W. Mauchly) d'Eniac, le tout premier ordinateur électronique. — Le célèbre pianiste italien **Arturo Benedetti-Michelangeli**, 75 ans.

Mai

□ **Hector « Toe » Blake**, 82 ans, ex-joueur et ex-entraîneur vedette du Canadien de Montréal, le plus grand de tous les temps. — Le célèbre chercheur français **Henri Laborit**, 80 ans. — **Harold Wilson**, 79 ans, ex-premier ministre de Grande-Bretagne. — **Les Aspin**, 56 ans, ex-secrétaire à la Défense des États-Unis. — Le danseur de ballet soviéto-américain **Alexander Godounov**, 45 ans. — L'actrice américaine **Elizabeth Montgomery**, 57 ans, rendue célèbre par l'émission *Ma sorcière bien-aimée*. — **Jean-Marie Morin**, 66 ans, ex-ministre d'État à l'Éducation, titulaire de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, et haut fonctionnaire au gouvernement fédéral. — L'auteur et acteur **Marcel Gamache**, 81 ans, à qui on doit les séries *Cré Basile* et *Symphorien*. — L'homme d'affaires **Alphonse-Raymond Bombardier**, 76 ans, frère de l'inventeur de la moto-neige. — **Lewis Preston**, 68 ans, président de la Banque mondiale. — Le champion d'échecs russe **Mikhail Botvinnik**, 83 ans. — L'actrice fran-

Juillet

□ Le tennisman **Pancho Gonzalez**, 67 ans, le plus grand joueur de l'histoire. — La philanthrope montréalaise **Saidye Rosner Bronfman**, 98 ans, chef du clan Bronfman. — Le légendaire coureur automobile argentin **Juan Manuel Fangio**, 84 ans. — **George Romney**, 88 ans, ex-gouverneur de l'État du Michigan, ex-candidat présidentiel républicain, et

ex-président d'American Motors. — La célèbre actrice américaine **Lana Turner**, 75 ans. — **Raymond Mailoux**, 77 ans, ex-ministre (libéral) des Transports du Québec. — Le scientifique britannique **Ernest T. Walton**, 91 ans, le premier (avec Sir John Cockcroft) à réaliser la fission de l'atome. — **Mordechai Gur**, 65 ans, ex-commandant en chef de l'Armée israélienne, conquérant de Jérusalem et héros du commando d'Entebbe. — Le célèbre espion **Morris Cohen**, 84 ans, auteur du « coup du siècle » en livrant les secrets de la bombe atomique américaine à Joseph Staline. — Le champion olympique **Fabio Casartelli**, 24 ans, décédé pendant le Tour de France. — **Gérard Turcotte**, 75 ans, longtemps secrétaire général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Août

□ Le jésuite **Jacques Couture**, 65 ans, ex-ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration dans le gouvernement Lévesque. — La grande vedette du baseball d'antan, **Mickey Mantle**, 63 ans. — Le réputé sexologue **Franz Manouvrier**, 66 ans, fondateur de l'Institut de sexologie et d'études familiales de Montréal. — **Jerry Garcia**, 53 ans, chanteur du groupe de rock Grateful Dead. — **Alphonse Couturier**, 92 ans, ex-ministre dans les cabinets de Jean Lesage, dans les années 60. — **Milton Katz**, 87 ans, un des administrateurs du plan Marshall. — Le comédien **Georges Carrère**, 65 ans. — Le bédéiste suisse **Hugo Pratt**, 68 ans, concepteur de *Corto Maltese*. — **Beant Singh**, premier ministre du Pendjab, en Inde, assassiné lors d'un attentat. — Le juge à la retraite **Gaston Desmarais**, 88 ans, ex-maire de Richmond et ex-conseiller juridique de la Commission d'enquête sur les transports au Canada. — L'homme d'affaires **René Boyer**, 76 ans, cofondateur

du groupement Métro-Richelieu Itée. — Le compositeur français **Pierre Schaeffer**, 85 ans. — Le médecin vétérinaire **Marc L'Heureux**, 82 ans, fondateur de la Fondation Regina De Vos, qui oeuvre dans le tiers monde.

Septembre

□ **Jean-Luc Pepin**, 71 ans, ex-ministre libéral et ex-président de la Commission sur l'unité canadienne (commission Pepin-Robarts). — Le général français **Edmond Jouhaud**, 90 ans, dernier survivant des putschistes d'Algérie. — **William Kunstler**, 76 ans, qui fut l'avocat de Martin Luther King et des « Chicago Seven ». — L'acteur français **Charles Denner**, 69 ans. — Le grand sculpteur italien de facture classique, **Francesco Messina**, 95 ans. — **Maurice Laperrière**, 81 ans, autrefois du SPCUM et ex-directeur de la police de Tracy. — **Wilson Désir**, 57 ans, un des adversaires des Duvalier et un des fidèles du père Jean-Bertrand Aristide. — **Sir Rudolf Peierls**, 88 ans, qui a découvert la fission nucléaire. — **Jean Goll**, 53 ans, fondateur et président du Parti conservateur belge. — **Fridolin Simard**, 85 ans, ex-maire d'Amos, maire fondateur de la ville d'Estérel et fondateur de l'hôtel Estérel. — **Maurice Duhamel**, 59 ans, ex-directeur du *Message de Verdun*. — L'archéologue israélien **Benjamin Mazar**, 89 ans.

Octobre

□ **Mia Riddez-Morisset**, 81 ans, auteur de téléromans, y compris l'inoubliable *Rue des Pignons*. — Le courtier et conseiller municipal montréalais **George Savidakis**, 57 ans. — L'ex-premier ministre britannique **Sir Alex Douglas-Hume**, 92 ans. — **Émile Jonassaint**, 82 ans, qui fut président d'Haïti sous la junte militaire du générale Cédras. — **Stan Horne**, 83 ans, un des grands du golf canadien. — Le violoniste montréalais **Adolfo Bornstein**, 67 ans. — Le comédien français **Jean Weber**, 89 ans, membre de la Comédie-Française. — **Walter C. Williams**, 76 ans, un des pionniers de la NASA. — **Wallace Rowling**, 67 ans, ex-premier ministre de Nouvelle-Zélande. — L'ex-journaliste américain **John A. Scali**, 77 ans, qui a joué un rôle obscur pour désamorcer la crise cubaine en 1962. — Le tennisman américain **Bobby Riggs**, 77 ans, qui était devenu le premier homme à affronter une femme. — **Fathi Shikaki**, fondateur et leader du Jihad islamique, assassiné par le Mossad israélien. — L'homme d'affaires **Léon Fraikin**, président-directeur général de Franki Canada. — Le photographe de presse montréalais **Richard Graham Arless**, 88 ans.

Novembre

□ **Yitzhak Rabin**, 73 ans, premier ministre d'Israël et grand artisan de la paix au Moyen-Orient, assassiné par un extrémiste de la droite israélienne. — Le célèbre architecte montréalais **Dimitri Dimakopoulos**, 66 ans. — Le réalisateur français **Louis Malle**, 63 ans, auteur notamment de *Ascenseur pour l'échafaud* et *Au revoir les enfants*. — L'animateur **Léon Zitron**, 81 ans, un des géants de la télévision française. — **Paul Vachon**, 82 ans, fondateur de J.A. Vachon et fils, et père du gâteau « Jos Louis ». — **Gilles Beaudry**, 66 ans, maire de Joliette et seul aveugle à occuper un tel poste en Amérique du Nord. — Le Dr **Camille Roussin**, 85 ans, ex-maire de Joliette et ex-président de l'Union des municipalités du Québec. — Le policier new-yorkais **Eddie Egan**, 65 ans, dont les exploits ont servi pour le film *The French Connection*. — Le célèbre hôtelier **Harry R. Wheeler**, 92 ans, fondateur de l'hôtel Gray Rocks, à Saint-Faustin. — **Emmet Hall**, considéré comme le père de l'assurance-maladie au Canada, 96 ans. — Le philosophe français **Gilles Deleuze**, 70 ans. — Le journaliste **Jacques Guay**, 57 ans, directeur du département de journalisme de l'université Laval.

Décembre

□ L'acteur **Dean Martin**, 78 ans — L'auteur et diplomate québécois **Jean-Éthier Blais**, 70 ans. — L'auteur et éditrice montréalaise **Andrée Maillet**, 74 ans. — Le célèbre journaliste américain **James Reston**, 86 ans. — **Jean Fortier**, 50 ans, président-directeur général de Radio-Québec. — La comédienne **Olivette Thibault**, 81 ans. — **Mgr Pierre Fisette**, 52 ans, évêque de Hearst. — L'ex-lutteur **Little Beaver**, de son vrai nom **Lionel Giroux**, 61 ans. — L'auteur canadien **Robertson Davies**, 82 ans. — **Viateur Allary** sic, 69 ans, ex-supérieur général de la Société des Missions étrangères. — Le peintre et académicien français **Jacques Despière**, 83 ans. — Le Dr **Gilles Lorange**, qui a pratiqué à l'hôpital Notre-Dame pendant 39 ans. — L'Allemand **Konrad Zuse**, 85 ans, l'inventeur de la calculatrice Z 1, précurseur de l'ordinateur moderne. — Le philanthrope montréalais **Jack Cummings**, 73 ans, courtier en valeurs immobilières. — **Jean-Guy Gagnon**, 54 ans, président de Vision Montréal et artisan de la venue de Pierre Bourque en politique.

PLUS

95 aura été l'année de l'Ontario, 96 sera celle de la Colombie-Britannique

Sur un fond de crise des finances publiques, les événements se bousculent dans le reste du Canada



GÉRALD LEBLANC

Braqués, encore une fois, sur un référendum identitaire, nous n'avons pas eu le temps de voir que les choses bougeaient, parfois à vive allure, dans le reste du Canada.

Ce sont moins les visages que les messages qui changeaient. En 1995, trois gouvernements ont été reportés au pouvoir : ceux de Frank McKenna au Nouveau-Brunswick, de Gary Filmon au Manitoba et de Roy Romanow en Saskatchewan. Les mêmes acteurs tiennent cependant un nouveau langage sur le rôle et les priorités des gouvernements.

Qu'ils soient libéral comme McKenna, néo-démocrate comme Romanow ou conservateur comme Filmon, la chanson reste la même : la dette est l'ennemi public numéro un. Que les gouvernements aient été réélus ou remplacés, c'est le même trophée d'un budget équilibré qu'on promet à ses concitoyens.

Le champion incontesté de ce grand ménage de l'État-providence fut le coloré premier ministre de l'Alberta, l'ancien reporter Ralph Klein, qui s'amusait comme un petit fou en ridiculisant les victimes de ses coupes. « Ce sera notre victime de la semaine », s'écriait-il quand s'élevait une nouvelle voix de protestation contre ses jouissifs coups de ciseaux.

Mike supplante Ralph
Populiste inégalé, le brave Ralph a cependant commencé à ralentir la machine, surtout pour les soins de santé, quand il a senti approcher l'échéance électorale de 96.

De toute façon, Mike « le couteau » venait de lui voler la vedette dans la croisade nationale pour l'amincissement gouvernemental.

Inconnu et sous-estimé par les sondages et les experts, Mike Harris a pris tout le monde par surprise, en conquérant notre tranquille voisin, avec sa « révolution du bon sens ».

Contrairement aux libéraux fédéraux qui sont élus à gauche et gouvernent à droite, les conservateurs de Mike Harris ont fait exactement ce qu'ils avaient promis : réduire au minimum la taille du gouvernement et redonner sa place à l'entreprise privée.

Les derniers six mois de l'année ont donc appartenu aux « croisés du bon sens » qui ont viré l'Ontario à l'envers, ramenant les hordes de manifestants devant le Palais Rose de Queen's Park.

Non seulement veulent-ils équilibrer le budget, comme ailleurs au Canada, mais les conservateurs de Harris désirent aussi réduire les taxes et privatiser tout ce qui peut l'être. À l'instar des républicains des États-Unis, on veut ramener le gouvernement à sa taille d'avant les largesses de l'État-providence.

Rien, surtout pas les syndicats déboussolés ni l'opposition sonnée, ne semblait pouvoir arrêter la folle course des croisés conservateurs, appuyés par la banlieue et la province.

L'Église s'en mêle

La machine du bon sens grince cependant depuis un mois. L'opposition a réussi à retarder l'adoption d'une loi omnibus, ouvrant la voie à une restructuration en profondeur des activités du secteur public, aux frais pour la collecte des ordures ménagères à l'affectation des médecins en région.

Et le ministre des Finances, Ernie Eves, commence à patiner sur les baisses de taxe, qui profiteraient surtout aux plus riches alors que les plus pauvres recevront moins de services, et que même les gens d'affaires trouvent prématurées.

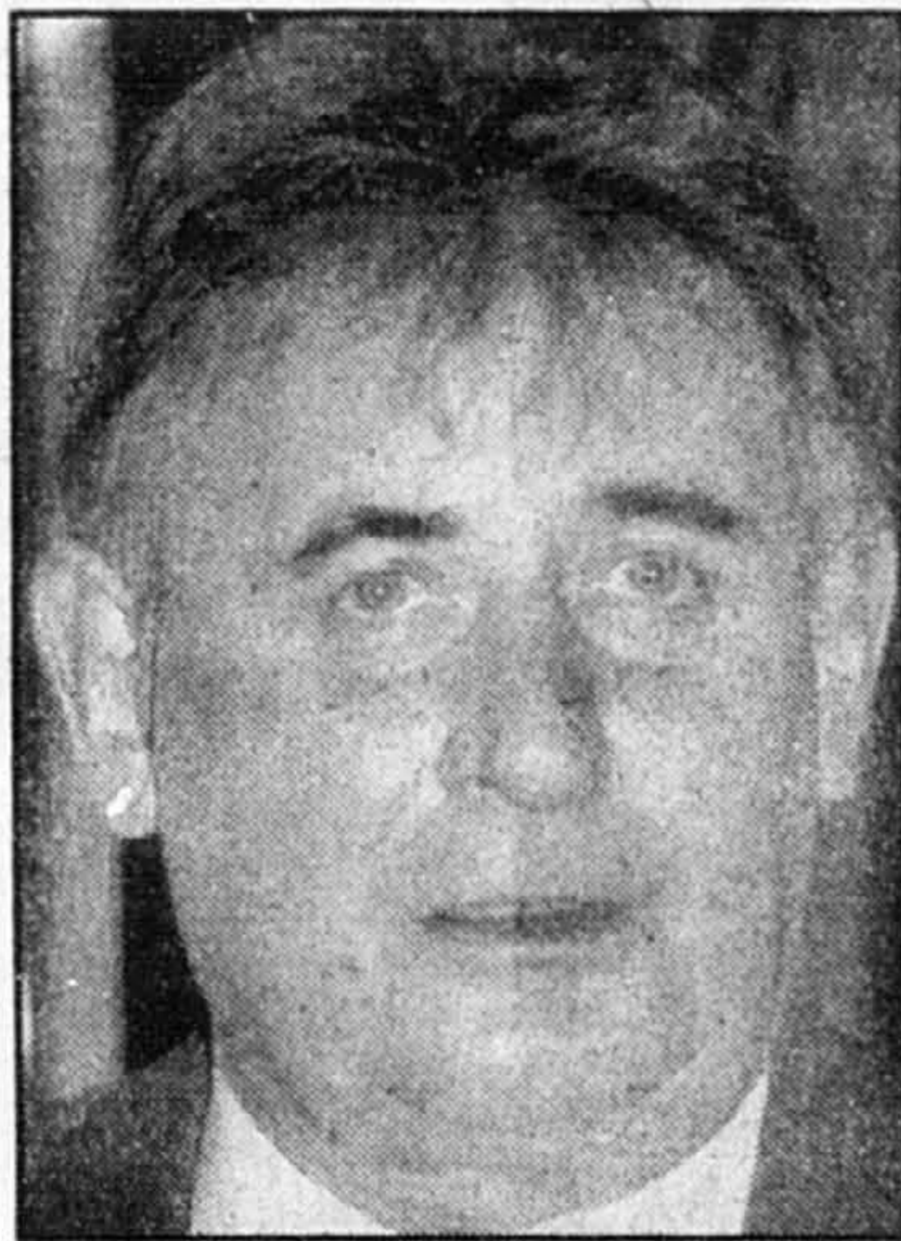
Et voici que l'Église entre dans la danse. L'Église unie vient de faire parvenir à toutes ses communautés une lettre pastorale fustigeant la dangereuse rhétorique des attaques contre les pauvres, certains montrant du doigt Mike Harris et Ralph Klein.

Quelques pasteurs ont refusé de lire le message du haut de la chaire ou l'ont discrètement glissé dans le feuillet paroissial, mais la consigne a été largement respectée.

On est habitué à voir l'Église catholique, centralisée et autoritaire, émettre des encycliques que tous doivent suivre comme la voix de Dieu. Mais que l'Église unie, jalouse de l'autonomie locale, sonne ainsi l'alarme générale, inquiète les champions des valeurs néo-libérales de Queen's Park.

Feu le géant du vieux Canada

C'est aussi en Ontario, la vedette canadienne de 95, qu'est survenu le départ le plus percutant de l'année. Le 2 décembre s'éteignait, à l'âge de 82 ans, Robertson Davies, le romancier le plus célèbre et l'âme du Canada



Dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir du coin supérieur gauche : Mike Harris (Ontario), Robertson Davies, Clyde Wells (Terre-Neuve), de jeunes Inuit d'Iqaluit, future capitale de Nunavut (T.N.O.), Gordon Campbell et Mike Hartcourt (Colombie-Britannique), Frank McKenna (N.-Brunswick) et Ralph Klein (Alberta).



anglais. Écrivain de renommée internationale, Davies incarnait le « vieux Canada », forgé dans la tradition anglo-protestante de ce pays.

Les élans patriotiques des témoignages, couvrant de pleines pages de toutes les publications ontariennes, évoquaient la difficile jonction à faire entre le « vieux » et le « nouveau » Canada, multiethnique et de plus en plus américain.

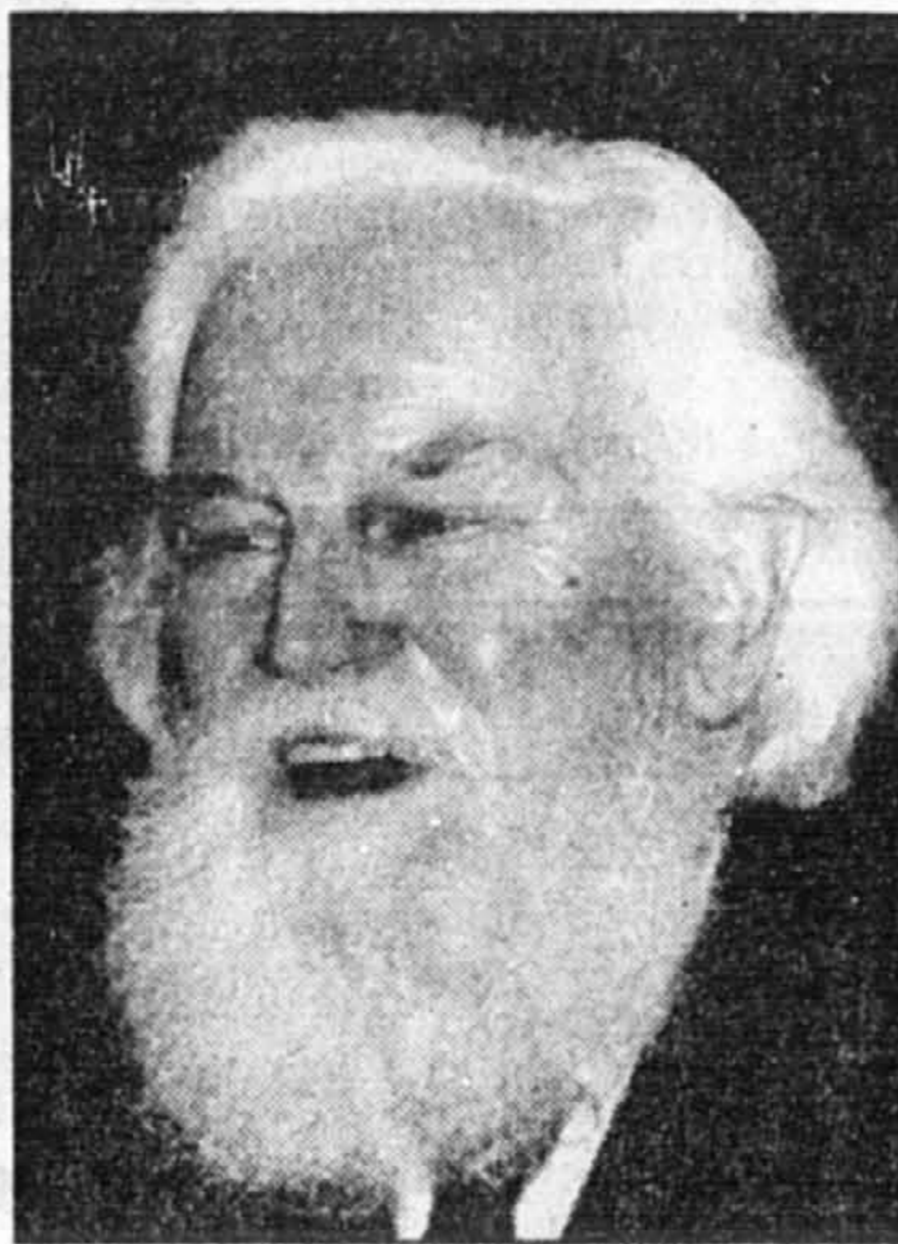
La mort de Davies et la victoire serrée du NON ont suscité une nouvelle passion pour l'avenir du pays, avec ou sans le Québec. « La nation qui n'ose se nommer », comme Resnick qualifie le Canada anglais, entre elle aussi dans la quête identitaire.

Alors qu'on adulait Jean Chrétien quand il conseillait aux Canadiens d'ignorer la menace séparatiste, on l'accuse maintenant d'avoir manqué de jugement et l'on fustige l'improvisation marquant sa réponse au vote québécois.

Les séparatistes du Grand Nord

À l'autre bout du pays, dans les glaces rarement visitées par les gens du Sud, les séparatistes inuit crient déjà victoire.

On parle des Territoires du Nord-Ouest (TNO), sans réaliser qu'ils représentent le tiers du Canada, 3 426 320 sur 9 970 610 km², contrôlé par les autochtones : Inuit, Dénés et Métis.



Mal à l'aise dans ce grand ensemble et désireux de posséder leur propre patrie, les Inuit, 21 000 des 64 000 habitants des TNO, ont remporté le plébiscite en faveur de la séparation. Le territoire sera donc divisé en deux, le premier avril 99.

Les préparations ont cependant déjà commencé, puisque les Inuit ont décidé que leur pays se nommera Nunavut et aura pour capitale Iqaluit, ville de 3 400 habitants sur la terre de Baffin.

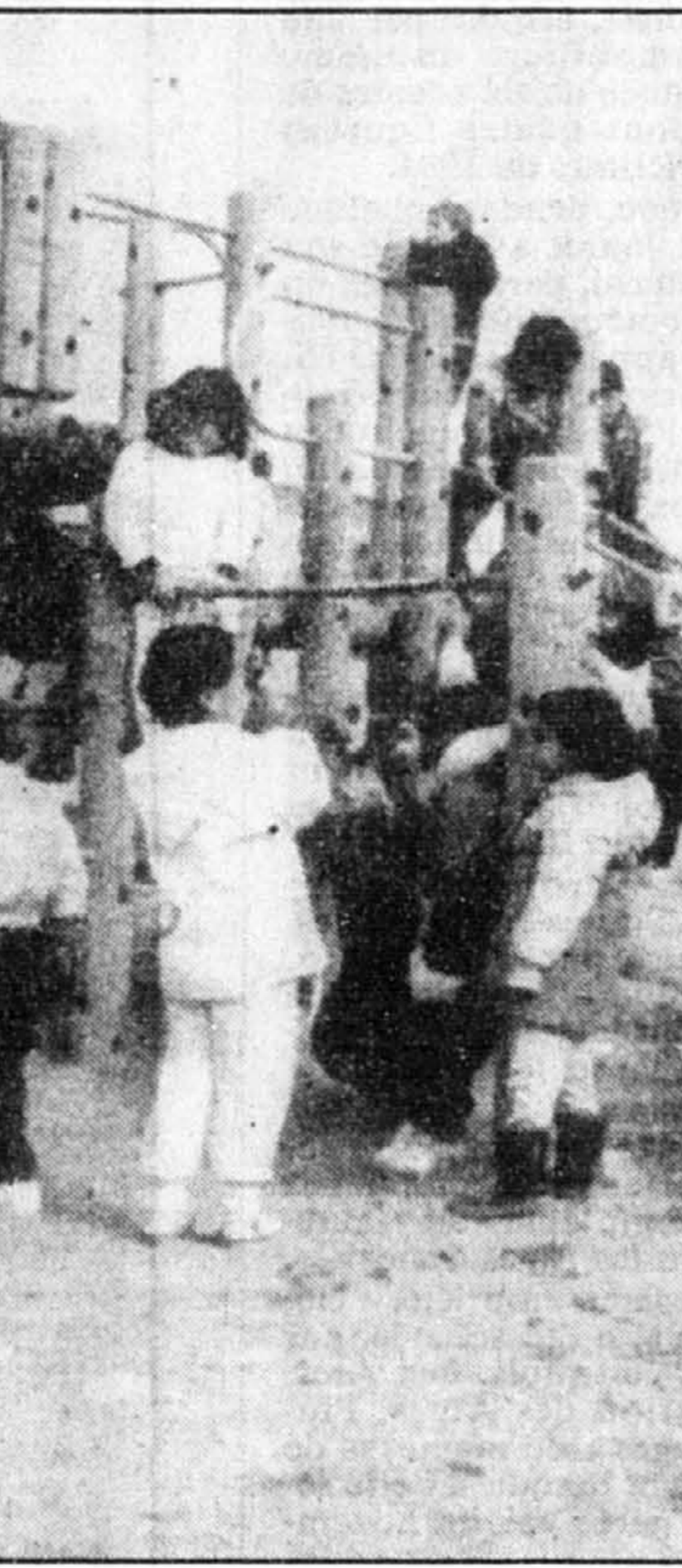
On ne sait pas si la patrie des Dénés et Métis conservera le nom TNO (un nouveau nom, Denendeh, commence à circuler), mais il est certain que la capitale restera à Yellowknife, ville de 15 200 habitants et seul vrai centre urbain du Grand Nord.

Le nouveau gouvernement des TNO, élu en octobre 95, fonctionne déjà en prévision du grand changement de 99, avec des ministères à deux sections, l'une pour l'Est et l'autre pour l'Ouest.

C'est là, bien plus que dans les réserves du Sud, que s'élabore l'autonomie des premiers habitants du Canada.

Les référendums de Wells

À l'autre bout du pays, Clyde Wells, notre « Newfie » préféré, a encore fait parler de lui, même s'il était surtout occupé à gérer la disparition de la morue qui faisait vivre ses élec-



teurs. Trudeauiste impénitent, Wells n'a pas hésité à briser la consigne canadienne du silence référendaire pour proclamer haut et fort son indéfectible attachement à l'égalité des provinces.

C'est cependant dans un autre référendum que Clyde Wells a créé le fer avec les Églises, qui ne voulaient rien céder de leur emprise sur les écoles à Terre-Neuve.

Un peu comme en Irlande, les catholiques, aidés des pentecôtistes, ont évoqué les scénarios de fin du monde pour contrer la croisade laïque des libéraux, qui l'ont emporté de justesse. Il suffira d'une résolution de Terre-Neuve et du gouvernement fédéral pour modifier les dispositions constitutionnelles ne touchant que la benjamine des provinces canadiennes.

Clyde Wells pourra donc réformer en profondeur le système scolaire, où les doublements confessionnels entraînent des coûts exorbitants, surtout pour les plus pauvres du Canada.

Un vieux rêve d'union

C'est également la crise des finances publiques qui a fait resurgir le rêve centenaire de l'union des provinces maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard) ou même de tout le bloc atlantique incluant Terre-Neuve. Deux députés libéraux et une sénatrice

conservatrice ont créé un comité de promotion du projet d'union, avec comme objectif la rencontre pancanadienne de 1997, où l'on doit revoir la fameuse formule d'amendement à la Constitution.

On fait valoir que les pressions extérieures, une éventuelle séparation du Québec et les dures coupes dans les transferts fédéraux, ne laisseront bientôt plus de choix, si l'on veut maintenir les services offerts jusqu'ici par les gouvernements.

Comment en effet maintenir quatre ministères de l'Éducation et une douzaine de sous-ministres pour 1,7 million d'habitants, 2,3 millions si on inclut Terre-Neuve, alors que la seule province de l'Alberta en compte maintenant 2,5 millions ?

Poussés par le libre-échange et la globalisation des marchés, les gens d'affaires appuient fortement cette union, tout comme la population en général, si l'on se fie aux sondages d'opinion.

La plus forte opposition vient des Acadiens du Nouveau-Brunswick, près de 33 % de la population dans la province, qui ne veulent pas perdre leurs droits acquis, dans un grand ensemble où ils ne formeraient plus que 10 % de la population.

Nivellera-t-on par le bas ou par le haut ? Les Acadiens des autres provinces profiteront-ils de ceux du Nouveau-Brunswick ou ces derniers seront-ils jetés dans le moulin de l'anglicisation qui fait des ravages dans le bloc atlantique ? À Terre-Neuve, seulement 0,2 % des gens parlent le français à la maison.

Traditionnellement collés au généreux grand frère fédéral, les Canadiens de l'Atlantique se retrouveront peut-être eux aussi dans le tourmente des débats et référendums identitaires.

L'année de la Colombie

Si 1995 fut l'année de la « révolution du bon sens » en Ontario, 1996 sera probablement celle du nouveau géant colombien.

Quand Jean Chrétien a proposé quatre droits de veto (Québec, Ontario, régions de l'Est et de l'Ouest), les gens de la Colombie-Britannique ont rugi de colère et d'indignation.

C'était ignorer le poids de leur province, dont la population a doublé de 61 à 91, de 1,165 à 3,247 millions d'habitants. Selon les prévisions de Statistique Canada, la Colombie compte maintenant 3,8 millions d'habitants et au rythme actuel dépassera le Québec d'ici 25 ans.

Populeuse et riche, comme ses voisines du Pacifique, la Colombie-Britannique est aussi la plus américaine et la moins canadienne des provinces du pays de Jean Chrétien. On y a rejeté le plus fortement l'accord de Charlottetown et l'on s'y oppose farouchement à tout statut spécial pour le Québec.

On s'y sent vache à lait pour le reste du Canada et le Fraser Institute de Vancouver vient de sortir une étude étalant les avantages de la séparation — sans mentionner aucun désavantage.

Un sondage Angus Reid de novembre indiquait que 12 % se disaient favorables à l'indépendance et Rafe Mair, le Gilles Proulx de Vancouver, estime qu'un leader charismatique comme Lucien Bouchard ferait des merveilles en Colombie-Britannique.

Un nouveau parti, dirigé par Roger Rocan, un ex-réformiste d'extrême droite, présentera des candidats séparatistes aux prochaines élections.

Élections houleuses à l'horizon

La Colombie nous a habitués à l'extravagance politique, avec les créditeurs (Bennett, père et fils, et Vander Zalm) et les néo-démocrates (Barrett et Hartcourt), sans parler du libéral Wilson, qui a démissionné après une aventure avec une de ses députées.

En plus du marginal séparatiste Rocan, les Colombiens auront le choix (les élections doivent être tenues d'ici octobre 96) entre trois prétendants : le libéral Gordon Campbell, le réformiste Jack Weisgerber et le néo-démocrate qui remplacera Mike Hartcourt, probablement Glen Clark.

Les néo-démocrates semblaient destinés à subir le sort de leurs cousins ontariens, Mike Hartcourt ayant même dû démissionner pour étouffer le scandale du détournement des fonds d'une agence de charité au profit du parti.

Voilà qu'un sondage d'Angus Reid indique une remontée des néo-démocrates avec 30 % de la faveur populaire, contre 40 % aux libéraux et 23 % aux réformistes.

Gordon Campbell, l'ancien maire de Vancouver et le favori pour l'emporter, a déjà indiqué qu'il annulerait l'entente intervenue entre les Nisga'a et les gouvernements d'Ottawa et de Victoria. Seule province à n'avoir jamais signé de traité, la Colombie pourrait devenir le théâtre de la prochaine crise autochtone.

Une élection houleuse à l'horizon ! Un grand cirque politique comme seule la Colombie sait en organiser !

ACTUALITÉS

OTS : l'enquête progresse lentement en Suisse

La police n'a pas tenté de retracer les neuf autres « templiers » qui avaient fait le voyage initiatique en Égypte

Agence France-Presse

GENÈVE

L'enquête sur la mort de 16 nouveaux adeptes ou proches de la secte de l'Ordre du Temple solaire progressait lentement en Suisse, la fouille de la voiture d'un des deux policiers morts dans les Alpes françaises n'ayant rien donné, a déclaré hier la police.

Les policiers de Genève ont reçu une demande de coopération des enquêteurs français, notamment pour rechercher trois Mercedes qu'un témoin dit avoir aperçues la nuit qui a précédé le drame, dans le village de Saint-Pierre-de-Chérennes, près duquel ont été découverts les corps samedi dernier, a dit un porte-parole de la police, M. Emile Berthod.

Il a cependant reconnu qu'aucun élément nouveau n'était intervenu une semaine après ce qui a été décrit par la justice française comme l'assassinat de 14 personnes, dont trois jeunes

enfants, par deux adultes qui se sont ensuite donné la mort, dans la nuit du 15 au 16 décembre.

« Les autorités françaises ont fait parvenir une nouvelle commission rogatoire. Nous essayons de réunir le maximum d'éléments dans toutes les directions », a déclaré le porte-parole à l'AFP.

La voiture du policier français Patrick Rostan, l'une des victimes, a été retrouvée jeudi à Genève, près du domicile de la psychologue suisse Christiane Bonet, également morte dans le Vercors.

Aucun indice n'y a été trouvé. La Fiat Punto grise immatriculée à Paris était garée sur un parking public, à quelque 300 mètres de chez Mme Bonet.

La police dit ignorer depuis quand elle était là. Elle poursuit ses recherches. Un témoin pourrait par exemple dire l'avoir vue à une date donnée, selon le porte-parole.

Les policiers pensent que Patrick Rostan a fait le voyage de

Genève dans le Vercors dans l'une des trois voitures suisses, sans doute celle de Mme Bonet, dont la découverte près de Saint-

Pierre-de-Chérennes a permis de retrouver rapidement les personnes alors disparues depuis une semaine, a dit le porte-parole.

La police suisse n'a pas ouvert d'enquête sur neuf personnes dont un journaliste indépendant français a affirmé qu'elles étaient en danger, car seules survivantes de voyages en Égypte de la secte, après les 69 morts de l'an dernier et cette année, a-t-il ajouté.

« S'il n'y avait pas le problè-

me des enfants, ces gens là sont libres de faire ce qu'ils veulent », a dit M. Berthod.

Plusieurs journaux suisses écrivaient hier que Mme Bonet avait joué un rôle important dans la relance des activités de l'OTS depuis le massacre de 48 adeptes à Cheiry et Salvan, en Suisse, en octobre 1994. Cinq autres personnes étaient mortes au Québec.

La police a déterminé que des membres de l'Ordre se réunissaient à son cabinet de Carouge, un quartier historique de Genève. Des voisins ont raconté qu'ils s'y livraient à des séances d'exorcisme pour chasser le mal

qui les habitait en frappant le sol du pied.

Leurs activités avaient augmenté au cours des derniers mois, selon ces témoignages.

M. Berthod dit ignorer si Mme Bonet avait repris le flambeau des chefs Luc Jouret et Jo Di Mambro, morts dans les carnages de 1994.

« Il n'y a pas de chef. On n'en sait rien du tout », a-t-il répondu, soulignant que la police ne disposait d'aucune preuve.

Selon la presse, cette divorcée de 50 ans avait fait un héritage en 1991 et l'avait cédé à la secte avant d'accéder au sommet de la hiérarchie, le « cercle doré ».

En octobre 1994, lors de la mort des 48 adeptes en Suisse, elle avait menti aux employeurs de la famille Jaton, dont quatre membres ont péri dans le massacre, rapportent plusieurs médias.

Elle leur avait téléphoné pour leur dire que M. et Mme Jaton ne s'étaient pas rendus à leur travail, car ils avaient eu un problème de voiture dans le sud de

la France. Elle avait reconnu devant la police avoir menti, mais n'a jamais été poursuivie, selon la presse.

M. Berthod n'a pas voulu confirmer ces informations.

La presse affirme également qu'elle faisait partie des gens qui regrettaient de n'être pas morts avec les autres fidèles et qu'elle revendiquait l'héritage spirituel de Jouret et Di Mambro.

L'hebdomadaire l'Hebdo écrit que c'est chez elle ou chez sa voisine, elle aussi morte dans le Vercors, qu'aurait été retrouvé la semaine dernière un « testament spirituel » affirmant que « la vie n'est qu'illusion ».

Le porte-parole de la police a démenti cette information.

L'Hebdo rapporte également que la concierge d'Ute Verona, l'amie de Patrick Vuarnet et comme lui une des 16 victimes du Vercors, a reçu des menaces de mort anonymes pour avoir trop parlé à la presse après la tragédie.

La police n'a été saisie d'aucune plainte de sa part.

Des biens immobiliers en France mais pas de trésor caché en Suisse

Agence France-Presse

PARIS

La secte de l'Ordre du Temple solaire (OTS) possède ou a possédé un patrimoine immobilier de plus d'une dizaine de millions de francs, par le biais de nombreuses sociétés civiles immobilières créées en France, apprenait-on hier de sources informées.

En Suisse, la secte avait de l'argent « dans des proportions normales », ses dirigeants « vivaient bien », mais le montant des fonds découverts est de l'ordre de quelques centaines de milliers de francs suisses, selon un porte-parole de la police genevoise.

L'OTS ne semble pas avoir disposé de trésor caché en Suisse. Il « n'avait plus les moyens d'assumer la vie aisée de ses chefs qui dépensaient beaucoup. D'autant que la plupart des gros donateurs devenus récalcitrants tentaient de retirer leurs biens », indique le juge genevois Daniel Dumartheray, cité dans l'hebdomadaire suisse l'Hebdo.

Selon un porte-parole de la police de Genève, un rapport de la sûreté de Genève sur les finances de la secte doit être rendu public fin janvier par les juges d'instruction.

Des investigations de la police, il ressort qu'il n'y a jamais eu trafic de stupéfiants ni blanchiment d'argent sale comme on l'avait un moment soupçonné. Les sommes importantes, de l'ordre de 90 millions de dollars, qui auraient été la propriété des dirigeants de l'OTS, « n'ont jamais existé ».

Quant aux survivants, les 16 retrouvés morts en France, ils disposaient « de revenus très moyens », selon la police suisse.

Joseph Di Mambro et Luc Jouret, hauts dignitaires de la secte dont les corps ont été découverts parmi les 48 morts de 1994 dans deux chalets suisses, avaient acquis ou fait acquérir plusieurs propriétés, particulièrement dans le sud-est de la France, mais aussi en Bretagne, dans l'ouest de la France, créant autant de sociétés immobilières

dont les activités ont produit des fonds importants, indique-t-on de sources informées à Paris.

Ce fut le cas de la première de ces propriétés, « l'Ermitage », à Sarrilans, près de Carpentras, dans le sud-est, acquise par une société immobilière du même nom constituée de six adeptes de la secte, dont quatre figurent parmi les victimes de 1994.

C'est là que, pendant quelque temps, Luc Jouret a installé son cabinet médical, partagé avec un médecin homéopathe qui a toujours nié appartenir à l'OTS. Plus tard, les deux policiers français, Jean-Pierre Lardanchet et Patrick Rostan, figurant parmi les victimes de Saint-Pierre-de-Chérennes, s'y installeront quelque temps, de même que Patrick Vuarnet, le fils du champion de ski.

Pour revendre « l'Ermitage », une autre société immobilière a été créée, « Akène », rapidement dissoute, l'opération projetée n'ayant pu avoir lieu.

Une autre propriété, « Les Etangs », à Pernes-les-Fontaines, a été acquise par Di Mambro, puis revendue à la société « La Souste » dont la gérance fut confiée à son épouse, Jocelyne.

« La Souste » et « l'Ermitage » ont été gérées par une autre société, appartenant à un cabinet d'experts-comptables de Haute-Savoie, dans les Alpes françaises.

Une troisième propriété, « Notre Maison », a été achetée, par Luc Jouret cette fois, aux Arcs, grande station des Alpes. Plusieurs « stages » de membres de l'OTS s'y sont déroulés. Cette société a été gérée par un Luxembourgeois.

Enfin, trois autres propriétés, l'une en Ille-et-Vilaine (ouest), une près d'Arles (sud) et la dernière, un château en Haute-Saône (est), toutes appartenant à des membres ou sympathisants de l'OTS, ont permis à la secte d'organiser plusieurs manifestations.

Le château a été, pour sa part, mis à la disposition d'une société québécoise dont les cadres principaux sont ou ont été membres de l'OTS.

Un suicide collectif n'est pas exclu au Mandarom, selon d'anciennes adeptes

Agence France-Presse

MARSEILLE

La secte du Mandarom, installée à Castellane, dans les Alpes-de-Haute-Provence (sud), pourrait être le théâtre d'un suicide collectif, contrairement à ce qu'affirme son gourou Hamsah Manarah, alias Gilbert Bourdin, estimant deux anciennes adeptes de la secte.

« Florence et Francine ont reconnu à plusieurs reprises qu'elles n'auraient pas hésité, quand elles étaient en état de dépendance, à mourir ou se suicider pour Gilbert Bourdin », a déclaré hier à l'AFP l'avocate des deux jeunes femmes, Me Joëlle Vernay.

À la suite de plaintes, notamment des deux jeunes femmes, M. Bourdin a été mis en examen le 13 juin dernier pour « viol, tentatives de viol et agressions sexuelles » et écroué. Libéré sous caution le 30 juin, il est placé

depuis sous contrôle judiciaire.

À la suite de la découverte, le 23 décembre, des corps de 16 adeptes ou proches de l'Ordre du Temple solaire (OTS), à Saint-Pierre-de-Chérennes (Alpes françaises), M. Bourdin s'était déclaré jeudi « opposé au suicide », en soulignant que sa religion « prône l'unité, l'évolution et le respect de la vie ».

« Le messie cosmopolétaire essaie de se refaire une virginité en se servant du drame de la secte du Temple solaire », a estimé le président de l'Association pour la protection du Verdon, Robert Ferrato, qui a déposé plusieurs plaintes contre la secte.

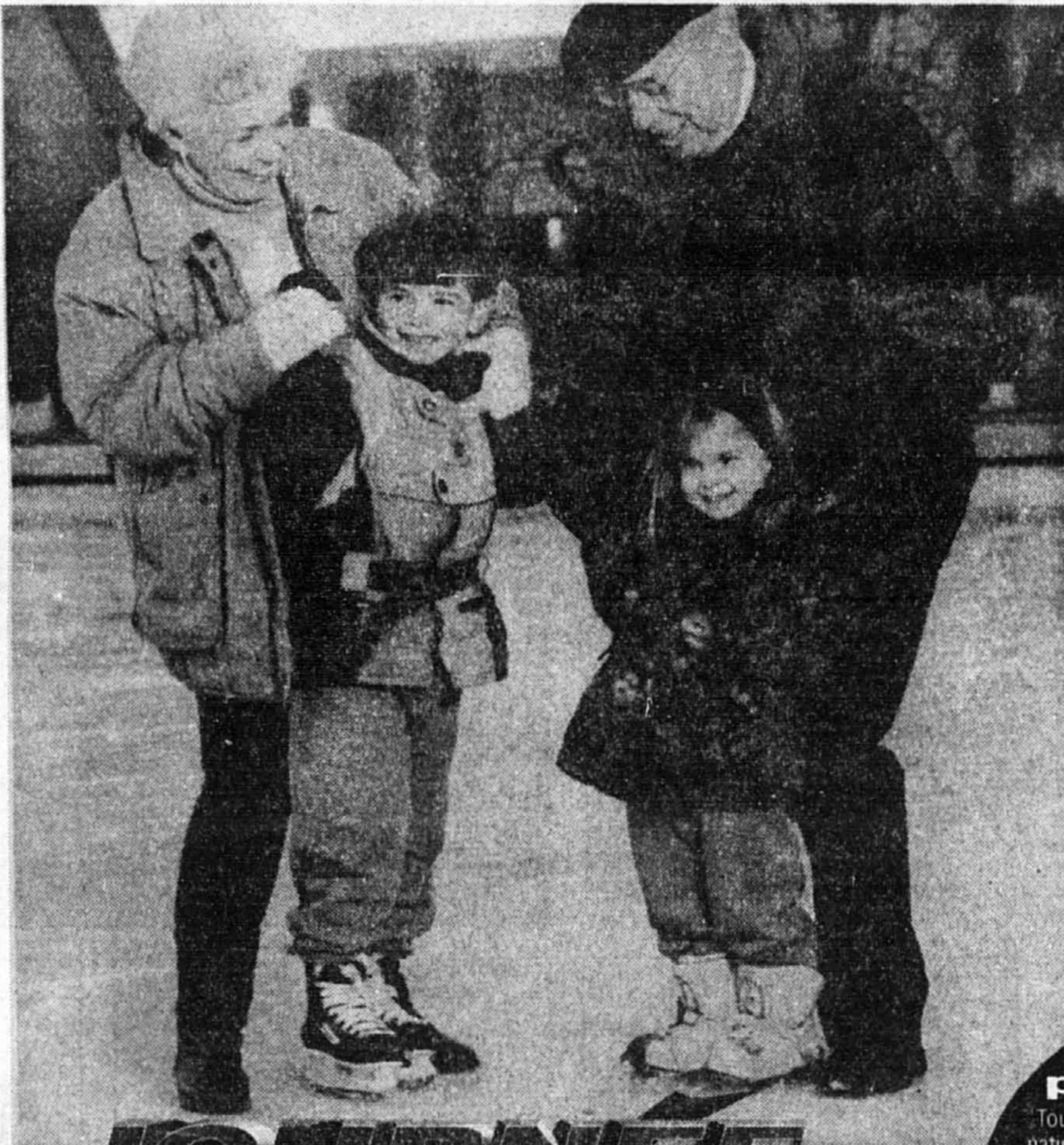
« Cette secte est l'une des plus dangereuses de notre pays », a déclaré à l'AFP M. Ferrato.

Installé sur un vaste domaine de moyenne montagne parsemé de statues géantes multicolores, le Mandarom est parfaitement « susceptible de sombrer dans le délire collectif », conclut M. Ferrato.

Économiser? Voilà une résolution qui sera facile à tenir... à la Baie!

15% DE RABAIS!

Le mercredi 3 janvier, à la Baie!



Le mercredi 3 janvier, c'est la première journée 65 ans et plus de l'année! Lors de cette journée, si vous êtes âgé de 65 ans ou plus, vous pourrez profiter d'un rabais de 15 % sur les prix ordinaires, de solde ou de liquidation de presque toute la marchandise (à l'exception des articles suivants : montres à prix ordinaire, horloges, bijoux, soutiens-gorge et slips à prix ordinaire en boîte, produits de beauté, fragrances, gros électroménagers, télévisions, magnétoscopes, caméscopes, chaînes et composantes audio, meubles et duos-sommeil; veuillez consulter la liste complète des exceptions en magasin). Nous vous offrons également ce rabais - sur les prix ordinaires - dans les salons de coiffure (salons de coiffure Prix fixe exceptés), à la Lunetterie la Baie et au Studio de photo (frais de poses de 2,99 \$ non compris). Pour profiter de votre rabais, vous n'avez qu'à nous montrer une preuve de votre âge (carte de l'Âge d'Or, permis de conduire, certificat de naissance, etc.). Bon magasinage et bonne année!

Pas de TPS pour nos aînés

Tous les gros électroménagers de marques nationales, gros électroménagers Beaumark à prix de solde, téléviseurs, magnétoscopes, caméscopes, chaînes et composantes audio (à l'exception des appareils électroniques Beaumark, Zenith, Sanyo et Philips), meubles et duos-sommeil à prix de solde ou de liquidation (à l'exception des duos-sommeil Home Studio). *Nous vous accorderons un rabais équivalant à la TPS.

Les aînés doublent leur rabais!

- Articles Spa Concepts, Dearfoam, Microcore et Cozy Pal
 - Pantouffles du rayon des collants fins
 - Tenues de nuit en finette pour femme
 - Gants pour femme • Choix de bijoux mode (à l'exception des bijoux Carolee, Givenchy et Anne Klein)
 - Toutes les bottes d'hiver pour homme et femme
- *Nous vous accorderons un rabais de 30 %.

Le mercredi 3 janvier 1996 seulement, les services dispensés par les Centres de consultation juridique (CCJ) seront gratuits pour toutes les personnes âgées de 65 ans et plus!

Sans rendez-vous, ces services sont offerts à la Baie, rue Sainte-Catherine Ouest, Carrefour Laval, Place Versailles, la Place Vertu, Promenades Saint-Bruno, Galeries d'Anjou, Mail Champlain, Place Rosemère et Centre Laval.

Pour tous nos fidèles clients

40 % de rabais*

- Toutes les batteries de cuisine offertes à plus de 250 \$ et les articles suivis assortis
- Toutes les serviettes unicolores
- Tous les oreillers offerts à plus de 25 \$
- Toute la literie en sac
- Couettes à l'exception des couettes Northridge.
- Couverts Royal Albert de 5 pièces et articles suivis
- Couverts Johnson Bros. de 5 pièces
- Accessoires décoratifs
- Argenterie crosse
- *Sur nos prix ordinaires.

30 % de rabais*

- Toute la literie Real Colors,™ Quattro,™ Ralph Lauren, Liz Claiborne, Maribel Square et Charter Collection™
- Tous les ustensiles Corningware
- Tous les articles Rubbermaid
- Tout le linge de table et de cuisine
- Tous les verres à pied
- Tous les articles-cadeaux en cristal ou en verre
- Toutes les tenues d'extérieur Rugged Terrain™
- *Sur nos prix ordinaires.

la Baie

Compagnie de la Baie d'Hydson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX®

LES BÉBÉS DE L'ANNÉE

Un cahier spécial à ne pas manquer aujourd'hui dans

La Presse